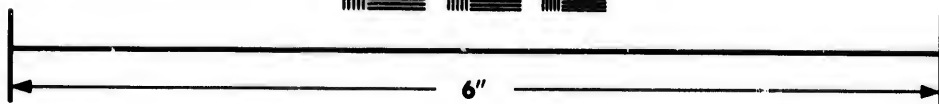
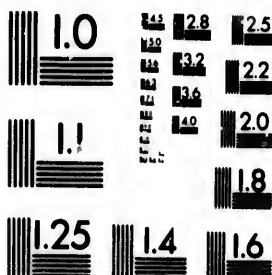


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4903

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

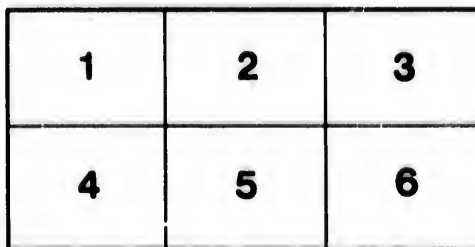
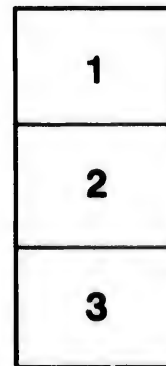
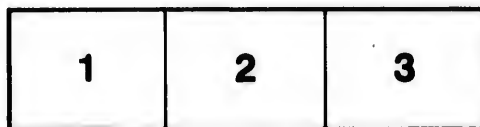
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

I

SA

MA

LE VÉRITABLE RIEL

18

TEL QUE DÉPEINT DANS DES LETTRES DE

SA GRANDEUR MGR GRANDIN, ÉVÊQUE DE SAINT-ALBERT, DU
REVD P. LEDUC, VICAIRE-GÉNÉRAL DE SAINT-ALBERT, DU
REVD P. ANDRÉ, SUPÉRIEUR DES MISSIONS DU DIS-
TRICT DE CARLETON, DES REVDS PÈRES TOUZE,
FOURMOND, VEGREVILLE, MOULIN ET LECOQ,
MISSIONNAIRES DU NORD-OUEST,
D'UNE RELIGIEUSE DE
BATOCHÉ, ETC., ETC.

SUIVI D'EXTRAITS DES
MANDEMENTS DE NOS SEIGNEURS LES ÉVÊQUES
CONCERNANT L'AGITATION RIEL.

MONTREAL:
IMPRIMERIE GÉNÉRALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1887



EST-IL PERMIS DE SE REVOLTER ?

Il n'est pas plus permis de mépriser le pouvoir légitime, quelle que soit la personne en qui il reside, que de résister à la volonté de Dieu. Or, ceux qui lui résistent courent d'eux-mêmes à leur perte. *Qui résiste au pouvoir, résiste à l'ordre établi par Dieu, et ceux qui lui résistent s'attirent à eu-mêmes la damnation* (saint Paul). Ainsi donc secouer l'obéissance et révolutionner la société par le moyen de la sédition, c'est un crime de lèse-majesté non seulement humaine mais divine.

(Paroles de Sa Sainteté Léon XIII, Encyclique *Immortale Dei*.)

Le sang appelle le sang, c'est la réaction naturelle, inévitable, infaillible ; malheur à qui le provoque ! Quand on s'obstine à susciter des troubles civils et des commotions politiques, on s'expose à en tomber victime.

Paroles d' Napoléon.

Le peuple américain doit apprendre, s'il ne le sait déjà, que la trahison est un crime, et qu'elle doit être punie ; que le gouvernement n'endurera pas ses ennemis, et qu'il est fort non seulement pour protéger, mais aussi pour punir. Quand nous prenons le code criminel et examinons le catalogue des crimes, nous voyons l'incendie posé comme un crime avec son châtiment approprié ; nous trouvons le vol et la rapine exposés comme crimes ; et nous trouvons le plus grand de tous les crimes, la trahison. Notre peuple est familier avec les autres offenses inférieures. Mais dans notre histoire pacifique, la trahison a été presque inconnue. * * * Le peuple doit comprendre que c'est le plus ignoble des crimes et qu'il sera certainement puni. Je fais cette allusion, non pas pour exciter les sentiments publics déjà exaspérés, mais pour signaler le principe de justice publique qui doit guider notre action dans cette conjoncture particulière, et qui s'accorde avec la saine morale. Qu'il soit grave dans tous les cœurs que la trahison est un crime et que les traîtres devront souffrir le châtiment.

(Paroles du président des États-Unis.)

LE VÉRITABLE RIEL

JUGÉ PAR LES

MISSIONNAIRES DU NORD-OUEST

Ils le déclarent indigne de la confiance publique.

Riel a tout fait dans son intérêt personnel.

Le 12 juin 1885, les missionnaires du Nord-Ouest, région de la Saskatchewan, signaient conjointement le manifeste suivant, pour montrer que Riel, qui venait d'être livré à la justice, ne méritait aucunement les sympathies des catholiques du Bas Canada, qu'il avait usurpé les fonctions des prêtres et agi par des motifs d'intérêt personnel, que les Métis qu'il avait égarés étaient plus dignes de pitié que de blâme, qu'il les avait dépourvus de tout ce qu'ils possédaient, tandis que le général Middleton avait fait tout ce qu'il avait pu pour soulager leurs maux. Voici cette déclaration :

PRINCE-ALBERT, 12 juin 1885.

Nous, prêtres des districts qu'affecte plus particulièrement la rébellion, savoir : Salut Laurent, Saint-Antoine, Grandin, Lac-aux-Canards et Batoche, puis que c'est là, au milieu de notre population que Louis "David" Riel avait établi ses quartiers-généraux, désirons attirer l'attention de nos nationaux du Canada et d'ailleurs sur les faits.

LOUIS "DAVID" RIEL NE MÉRITE PAS LES SYMPATHIES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE et des membres de cette Église, ayant usuré notre mission de prêtres et privé notre population des avantages et des consolations que nous aurions pu lui offrir. **IL A FAIT TOUT CELA DANS SON INTÉRÊT PUREMENT PERSONNEL.**

Nous croyons donc que **L'ÉGLISE ET LES HABITANTS DU CANADA DEVRAIENT SYMPATHISER AVEC NOUS ET NOTRE POPULATION**, laquelle est plutôt à plaindre qu'à blâmer, pour s'être laissé égarer.

Nombre de nos gens sont dans la plus GRANDE MISERE, RIEL ET SON CONSEIL LEUR AYANT D'ABORD ENLEVÉ CE QU'ILS POSSÉDAIENT, et le passage de l'armée leur ayant infligé les pertes ordinaires. LE GÉNÉRAL MIDDLETON N'A RIEN ÉPARGNÉ POUR ALLÉGER, autant que possible, LES PERTES ET LES SOUFFRANCES DE NOTRE POPULATION, et A DROIT, en conséquence, A NOS SINCÈRES REMERCIEMENTS. Mais si nous ne recevons pas d'autres secours, notre population mourra de faim. Nous prions donc les Canadiens-français de nous accorder leurs sympathies, et de conjurer le gouvernement de tempérer la justice PAR LA CLÉMENTE, AU SUJET DE CEUX QUI FURENT ÉGARÉS.

Signé: RR. PÈRES ANDRÉ,
TOUSE,
MOULIN,
FOURMOND,
VEGREVILLE,
LECOQ.

DENONCIATION DU REV. PÈRE ANDRÉ.

Il traite Riel de monstre, d'homme néfaste, il maudit
le jour de son apparition.

Riel est seul responsable de la révolte.

Sa devise était argent ou vengeance.

Quelques jours après, soit le 17 juin, le Rév. P. André, vicaire général de Mgr Grandin, et le premier des signataires de la déclaration ci dessus, écrivait lui-même à la *Minerve*, une lettre spéciale, qui parut dans ce journal le 1er juillet, sous la signature *Testis Fidelis* (Témoin fidèle). Dans cette lettre, le révérend missionnaire exprime son regret de voir la presse du Bas-Canada essayant de défendre Riel et de "pallier son mouvement insurrectionnel." Il déclare en même temps que les griefs des Métis ne justifiaient pas une révolte, que les Métis, laissés à eux-mêmes, n'auraient jamais songé à se soulever, mais qu'ils ont été précipités dans la rébellion par Riel, sur qui seul, dit-il, doit retomber toute la responsabilité de leur malheur ; Riel qui voulait tout simplement se faire redouter du gouvernement et se faire acheter ; Riel, dont la devise était : *L'argent ou la vengeance*, et que l'intérêt personnel guidait seul. Le Père André affirme que la population du Nord-Ouest était *heureuse et prospère* avant que Riel ne vint la troubler, et il "maudit le jour où cet homme néfaste a fait son apparition."

Voici cette lettre :

SASKATCHEWAN, 17 juin 1885.

Au directeur de la *Minerve*,

Montréal.

Monsieur le Directeur,

EN LISANT LES JOURNAUX FRANÇAIS DE LA PROVINCE DE QUEBEC, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment d'ETONNEMENT MELÉ DE REGRET, de voir la CHALEUR QUE LA PLUPART

D'ENTRE EUX DEPLOIENT POUR DEFENDRE RIEL, ET PALLIER SON MOUVEMENT INSURRECTIONNEL parmi les Métis de la Saskatchewan.

A en croire les journaux, Riel, en faisant ce mouvement, n'a cédé qu'à la générosité de son cœur, et s'est sacrifié pour tenter un effort suprême pour délivrer ses compatriotes de l'oppression qui pesait sur eux. Assurément, je suis loin de nier que les Métis de cette contrée aient eu des griefs sérieux et irritants dont ils se plaignaient depuis longtemps ; mais CES GRIEFS, TOUT FONDÉS QU'ILS FUSSENT, NE JUSTIFIAIENT PAS UNE RÉVOLTE ET UN APPEL AUX ARMES. Je puis AFFIRMER EN TOUTE CERTITUDE QUE NOS MÉTIS, LAISSÉS À EUX-MÊMES, N'AURAIENT JAMAIS PENSÉ À SE SOULEVER ; MAIS RIEL, COMME UN GÉNIE MAL FAISANT, S'EST SERVI DE SON INFLUENCE SUR CES PAUVRES GENS POUR LES PRÉCIPITER DANS UNE RÉBELLION DONT ILS DEPLOIENT AUJOURD'HUI LES SUITES FUNESTES. C'est sur LUI SEUL QUE RETOMBE LA TERRIBLE RESPONSABILITÉ D'AVOIR PLONGÉ CES INFORTUNÉS DANS UN MOUVEMENT QUI LES RUINE et les détruit. Riel, étant encore dans les Etats, avait DE LONGUE MAIN PRÉPARÉ, parmi les Métis de la Saskatchewan, l'excitation qui a provoqué son rapel dans le pays. Les pauvres gens étaient loin de prévoir les malheurs qu'ils allaient attirer sur eux, quoique les avertissements qui les prému- nissaient contre le danger qui les menaçait, ne leur manquassent pas dans cette circonstance. RIEL, EN REVENANT DANS LE PAYS AVAIT UN PLAN TOUT TRACÉ, COMME LES ÉVÉNEMENTS L'ONT MONTRÉ : c'était de produire une grande agitation parmi les Métis pour SE FAIRE REDOUTER DU GOUVERNEMENT ET LUI FOURNIR AINSI UNE OCCASION DE SE FAIRE ACHETER ET DE LAISSER LE PAYS MOYENNANT UNE BONNE RETRIBUTION. S'il ne réussissait pas à recevoir l'argent, il était RÉSOLU À FAIRE UN SOULÈVEMENT, sacrifiant tout au désir de la vengeance, NE S'IN- QUIÉTANT PAS SI, DANS SA RUINE, IL ENTRAÎNAIT CELLE DE SES COMPATRIOTES qui avait placé toute leur confiance en lui, L'AR- GENT OU LA VENGEANCE ÉTAIT SA DEVISE, et il ne se faisait faute de le proclamer dans ses moments de surexcitation.

Rien de noble ni de généreux ne vibre dans ce cœur, que dominent l'orgueil et l'ambition ; TOUS LES DEVOIRS ET TOUTES LES RÉCLA- MATIONS DES MÉTIS AUX YEUX DE RIEL SE RÉSUMAIENT DANS SA PERSONNE et tous les avantages que le GOUVERNEMENT AURAIT PU OFFRIR AUX MÉTIS, N'AURAIENT JAMAIS ÉTÉ ACCEPTABLES, À MOINS QUE RIEL N'EUT QUELQU'INTÉRÊT PERSONNEL de les leur faire accepter. SI JE SUIS SATISFAIT, LES MÉTIS LE SERONT, ET LA SEULE QUESTION EN LITIGE EST DE ME SATISFAIRE : il avait l'habitude de dire.

Voilà la conduite de Riel exposée telle qu'elle apparaît à ceux qui ont eu occasion de l'observer de près ou de l'étudier à fond. Je comprends que les malheurs de Riel, surtout quand on sait qu'il est à la veille de subir un procès où il va jouer sa tête, lui attirent des sympathies et at-

tristent les cœurs : j'honore ces sentiments et je suis loin de les condamner. Son nom aussi réveille des souvenirs en nous mettant devant les yeux cette haine féroce dont il fut l'objet de la part des gens fanatiques de la province d'Ontario, pour avoir repoussé l'agression injuste dont son pays avait été l'objet de la part du Canada, qui prétendait envahir la Rivière-Rouge, sans nullement consulter le peuple qui s'y trouvait. Mais LES SITUATIONS NE SONT PLUS LES MÊMES. Nous vivons dans le Nord-Ouest sous un gouvernement régulièrement établi, et PERSONNE N'A LE DROIT DE REDRESSER CET ORDRE DE CHOSE SANS SE DÉCLARER REBELLE CONTRE DIEU ET L'AUTORITÉ SOUVERAINE DE SON PAYS : LES PRINCIPES SONT CLAIRS COMME LE JOUR ET NE DEVIENNAIENT JAMAIS FAIRE L'OBJET D'UN DOUTE POUR PERSONNE. C'est ce qui excite l'indignation contre Riel quand on se rappelle QU'IL A EMPLOYÉ TOUS LES ARTIFICES ET TOUTES LES FOURBERIES POUR POUSSER DANS LA RÉVOLTE CETTE POPULATION MÉTISSE, DE SA NATURE SI PAISIBLE ET SI SOUMISE : elle était si HEUREUSE ET SI PROSPÈRE CETTE POPULATION, QU'ANT À PEINE IL Y A UN AN RIEL, COMME UN MALIN ESPRIT, EST ARRIVÉ AU MILIEU D'ELLE. Son arrivée, a été le signal de la discorde et EN VOYANT LES RUINES AMONCELÉES autour de nous, les veuves et les orphelins, le désespoir et le deuil dans toutes les familles, je ne puis retenir mes larmes et ne pas MAUDIRE LE JOUR OU CET HOMME NÉFASTE A FAIT SON APPARITION AU MILIEU DE NOUS ! Il a mis tout en œuvre pour ruiner nos pauvres Métis au spirituel comme au temporel ; en RENIANT LUI-MÊME LA FOI DE SES ANCÊTRES, IL A VOULU ENTRAÎNER SES COMPATRIOTES DANS SON APOSTASIE, et pendant les deux mois de sa rébellion il n'y a point D'INJURES NI DE BLASPHÈMES QU'IL N'AIT LANCÉS CONTRE NOTRE SAINTE RELIGION ET SES DOGMES VÉNÉRÉS : à ces gens simples et ignorants, il a voulu ôter la seule consolation qui leur restait dans leur misère, leur foi et leur confiance en Dieu, et à la place LE MONSTRE VOULAIT SUBSTITUER UNE RELIGION DE SA FABRIQUE, qui consistait en rêves et en autres stupidités aussi extravagantes.

VOILA LE VÉRITABLE RIEL ET NON LE RIEL QUE LES IMAGINATIONS AIMENT À SE REPRÉSENTER. J'AI VOULU FAIRE DE LUI UNE PEINTURE FIDÈLE, afin que le malheureux excite une compassion réelle et véritable en portant les bonnes âmes à prier pour lui, car il en a bien besoin, et de plus afin QU'IL SOIT UNE LEÇON TERRIBLE POUR TOUTE LA JEUNESSE INSTRUITE DU CANADA, Riel avait reçu de grands talents et il aurait pu jouer un magnifique rôle parmi nos concitoyens auxquels il aurait pu rendre d'immenses services, mais l'orgueil l'a perdu, il s'est cru appelé à de brillantes destinées, et il n'a voulu écouter ni conseil, ni avis de personne ; il s'est montré INGRAT ENVERS TOUS SES BIENFAITEURS les accablant d'injures en retour pour leurs bienfaits, et NOUS VOYONS LE GOUFFRE DANS LEQUEL IL S'EST JETÉ. GRANDE LEÇON POUR CEUX QUI SAVENT RÉFLÉCHIR.

Maintenant, en finissant, je prie tous les journaux canadiens d'unir leurs efforts afin de porter le gouvernement à envoyer de prompts secours à la population métisse de Batoche et des environs. Ils sont, ces malheureux, dans un dénûment et une pénurie extrêmes ; ils sont rebelles, dit-on, mais les femmes et les enfants ont droit à la compassion, et le gouvernement, à moins qu'il n'ait décidé de les laisser périr de faim, doit les secourir et cela sans différer.

M. le Directeur, je suis avec respect, votre dévoué serviteur.

TESTIS FIDELIS.

SECONDE DENONCIATION DU PÈRE ANDRÉ.

La population de la Saskatchewan était heureuse et prospère avant l'arrivée de Riel.

Riel auteur des maux des Métis est en grand discrédit parmi eux.

Le 24 juin suivant, c'est-à-dire six jours après avoir écrit sa lettre à la *Minerve* et douze jours après avoir signé la déclaration conjointe des missionnaires, le Rév. Père André adressait au *Mail*, de Toronto, la lettre suivante, où il peint en termes éloquents la prospérité des Métis avant l'apparition de Riel et leur désolation après le passage de cet homme néfaste :

Monsieur le Directeur,

Il y a quelques jours, je suis allé visiter la rive Est de la Saskatchewan du Sud, qui a été dernièrement le théâtre de deux rencontres sanglantes. C'est de ce côté qu'a éclaté l'insurrection, et la population qui y est établie a eu à subir les suites de la terrible revanche nécessitée par la résistance désespérée opposée par les Métis à la marche du général Middleton, jusqu'à ce qu'enfin ils furent obligés de se rendre, lorsque Batoche, leur château fort, eut été emporté d'assaut.

Le calme est maintenant rétabli en cette région et le silence qui y règne fait un contraste des plus saisissants avec le bruit et l'agitation qui y prévalaient il y a à peine un mois. Qui que ce soit peut maintenant voyager sur cette rive de la Saskatchewan sans appréhender aucun danger, soit de la part des Sauvages ou des Métis. Tous ces hommes égarés sont redevenus eux-mêmes ; quand vous les rencontrez sur la route ils se montrent des plus polis et des plus courtois. La défaite qu'ils ont éprouvée ne semble pas avoir laissé de ressentiment dans leurs âmes. Ils semblent contents, comme tous les autres, de voir l'insurrection finie.

LE NOM DE RIEL EST EN GRAND DISCRÉDIT PARMIS EUX, MAINTENANT QU'ILS VOIENT CLAIREMENT LES MAUVAIS DESSEINS DE CELUI QUI FUT LEUR CHEF. ILS NE PEUVENT COMPRENDRE COMMENT ILS ONT PU ÊTRE ASSEZ AVEUGLES POUR LE SUIVRE ET DEVENIR AINSI LES INSTRUMENTS DE LEUR PROPRE RUINE. LA LEÇON A ÉTÉ SÉVÈRE POUR EUX ET, VRAISEMBLABLEMENT, ILS N'OUBLIERONT JAMAIS LE

TERRIBLE PRIX QUE LEUR A CÔTÉ L'ALLÉGÉANCE QU'ILS ONT DONNÉE A RIEL QUI, EN PROVOQUANT L'INSURRECTION, A PROVOQUÉ LE PLUS TERRIBLE FLÉAU QUI PUT FRAPPER LES MÉTIS ET LEUR PAYS.

L'été dernier, à cette même saison, il m'est arrivé de visiter le pays que je viens de mentionner. Comme J'ÉTAIS HEUREUX DE VOIR LA BEAUTÉ DES CHAMPS EN CULTURE, tout le long de la route, et les espérances qu'entretenait la population établie sur la rive Est de la rivière. A chaque maison où j'étais accueilli, je félicitais les gens de l'énergie et du goût qu'ils avaient déployés dans la construction de leurs JOLIES RÉSIDENCES ET DANS LA CULTURE DU SOL. Je ne pouvais me lasser d'admirer LE CONTRASTE QUI FRAPPAIT mes yeux, en me rappelant que cette vallée arrosée par la Saskatchewan n'était rien autre chose, il y a quelques années, qu'un pays sauvage, complètement inhabité, tandis que depuis elle était devenue UN MAGNIFIQUE ÉTABLISSEMENT PARSEMÉ DE BELLES RÉSIDENCES ET DE RIANTS JARDINS ; UNE MAGNIFIQUE PRAIRIE OÙ PAISSAIENT DES TROUPEAUX CONSIDÉRABLES.

A chaque maison où je m'arrêtai, j'étais frappé DU CONFORT qui y régnait. LA POPULATION SEMBLAIT HEUREUSE ET PLEINE DE CONFIANCE DANS L'AVENIR. Hélas ! que j'étais loin de songer au terrible sort qui l'attendait ! MAIS RIEL PARUT COMME UN NUAGE DANS LE CIEL PUR ; SA PRÉSENCE BOULEVERSA TOUT CET HEUREUX PAYS.

Quel désolant spectacle a frappé mes yeux, l'autre jour, quand je visitai cette même paroisse de Saint-Antoine. Les résidences que j'avais tant admirées l'an passé, étaient presque toutes brûlées jusque ras le sol ; celles qui étaient restées debout n'étaient qu'une masse de ruines. Les champs et les jardins avaient été laissés à l'abandon ; chevaux et bestiaux étaient partis, les seuls qui fussent restés étaient ceux qui ne valaient pas la peine d'être emmenés.

Partout où je suis allé, j'ai été frappé par le spectacle de la misère et de la pauvreté. Ça été une dure épreuve pour moi. Nombre de maisons étaient sans occupants, leurs propriétaires étaient morts ou absents. A la vue de toutes ces ruines, je ne pus retenir mes larmes, tant mon âme était remplie de douleur.

Qui aurait pu rester insensible à la vue de ces pauvres et infortunées mères de familles qui venaient, entourées de leurs enfants, me serrer la main. Elles semblaient la personnification de la désolation.

Les petits enfants ne présentaient pas une apparence moins attendrissante. Je les vois encore devant moi, pleurant à chaudes larmes en me racontant les malheurs qui leur étaient arrivés. Ils avaient perdu tout leur linge, au sac de Batoche, et, à leur retour, ils trouvèrent tous les meubles mis en pièces et les murs de leurs maisons complètement dénudés. C'est dans cet état que je les ai trouvés, exposés à mourir de faim, à moins de secours immédiats.

Ajoutez à cela que la plupart de ces pauvres femmes portaient le deuil, qu'il d'un fils, qu'il d'un époux, ou de l'un et de l'autre enfermés dans la

prison de Régina, en attendant leur procès, et vous concevrez combien cette population infortunée est digne de compassion.

Je vous supplie, monsieur, de plaider leur cause auprès du public et du gouvernement. Oh ! faites comprendre aux autorités la nécessité qu'il y a de les secourir. Ce sont des êtres humains, et à coup sûr le Canada, ce pays chrétien, ne les laissera pas mourir. *

Votre, etc.,

ALEXIS ANDRÉ, O.M.I.

Supérieur des missions du district de Carlton.

PRINCE-ALBERT, 24 juin 1885.

U'ILS
TION,
PPER

pays
VOIR
ite, et
de la
us de
leurs
pou-
yeux,
rien
ment
STA-
NTS
DES

ui y
E DE
r au
AGE
OET

sital
fant
sol ;
Les
bes-
va-

e et
ons
A
me

ées
la

ris-
me
out
les
u-
m,

il,
la

Témoignage du Pere André lors du proces de Riel.

Riel a voulu se vendre au gouvernement pour \$35,000. "Si je suis satisfait, disait-il, les Métis le seront."

Tous les griefs des Métis étaient réglés ou allaient l'être quand Riel leur a fait prendre les armes.

(Extraits du compte-rendu officiel)

Par M. Casgrain :

Question.—Je crois qu'au mois de décembre 1884, vous avez eu une entrevue avec Riel et Nolin au sujet d'une certaine somme que l'accusé réclamait du gouvernement ?

Réponse.—Non, pas avec Nolin. Nolin n'était pas présent à l'entrevue.

Question.—L'accusé y était ?

Réponse.—Oui.

Question.—Voulez-vous déclarer ce que l'accusé voulait avoir du gouvernement fédéral ?

Réponse.—J'ai eu deux entrevues avec l'accusé à ce sujet.

Question.—L'accusé réclamait une certaine indemnité du gouvernement fédéral ?

Réponse.—Lorsque l'accusé fit sa réclamation, j'étais là avec une autre personne et il voulait avoir \$100,000 du gouvernement. Nous fîmes d'avis que cette demande était exorbitante et l'accusé répondit : "Attendez un peu ; je prendrai tout de suite \$35,000 comptant."

Question.—Et à cette condition l'accusé devait quitter le pays si le gouvernement lui donnait \$35,000 ?

Réponse.—Oui, c'est la condition que Riel mit.

Question.—Quand ceci se passait-il ?

Réponse.—Le 23 décembre 1884.

Question.—Il y eut une autre entrevue entre vous et l'accusé, n'est-ce pas ?

Réponse.—Nous eûmes une vingtaine d'entrevues.

Question.—N'était-il pas toujours à vous demander de vous servir de votre influence auprès du gouvernement pour lui obtenir cette indemnité ?

Réponse.—Il m'a parlé de cette affaire pour la première fois le 12 décembre. Il n'en avait jamais été question entre nous avant cela, et le 23 décembre, il m'en parla de nouveau.

Question.—Il en a parlé souvent?

Réponse.—En deux occasions seulement.

Question.—N'était-ce pas sa grande préoccupation?

Réponse.—Oui, dans ces deux entrevues.

Question.—N'est-il pas vrai que l'accusé vous a déclaré qu'il était lui-même la question métisse?

Réponse.—Ce n'est pas ce qu'il a dit en propres termes, mais c'était bien la pensée qui ressortait de ses paroles. Il m'a dit : "Si je suis satisfait, les Métis le seront." Je dois expliquer ceci. On lui objecta que si le gouvernement lui accordait les \$35,000 la question métisse resterait toujours la même, et il répondit : "Si je suis satisfait, les métis le seront."

Question.—N'est-il pas vrai qu'il vous a dit qu'il accepterait même une somme moindre que \$35,000?

Réponse.—Il m'a dit : "Faites valoir toute l'influence que vous pouvez avoir : il se peut que vous n'obteniez pas tout cela, mais obtenez tout ce qu'il est possible d'avoir; si vous obtenez moins, nous verrons."

Question.—Voulez-vous dire si, depuis l'arrivée de l'accusé dans le pays jusqu'au temps de la révolte, le gouvernement avait fait quelque réponse favorable aux demandes et réclamations des métis?

Réponse.—Oui. Je sais qu'il avait acquiescé à certaines demandes concernant ceux qui n'avaient pas eu de *scrips* dans le Manitoba. Un télégramme, envoyé le 4 mars dernier, accordait les *scrips*.

Question.—Avant ce temps-là?

Réponse.—Oui. Quant au changement de l'arpentage des lots le long de la rivière, il y eut une réponse du gouvernement disant qu'il l'accorderait, et c'était une question importante.

Question.—Quelle question restait alors à régler?

Réponse.—Celle des patentes. Cette question a aussi été réglée en quelque sorte, car M. Duck fut envoyé, et je l'accompagnai en qualité d'interprète.

Question.—Quelle autre question restait-il?

Réponse.—La seule question du bois, du bois de construction.

DENONCIATION DU REV. P. FOURMOND.

Il traite Riel d'Antechrist, de révolutionnaire de la pire espèce.

Le massacre des missionnaires est la conséquence de ses plans diaboliques.

Quelques semaines plus tard, le 16 juillet 1885, le Rév. Père Fourmond, écrivait au révérend chanoine Grandin, de Laval, France, une lettre terrible contre Riel. Le chanoine Grandin, frère de Mgr Grandin, publia dans la *Semaine Religieuse* de Laval cette lettre où Riel est dénoncé comme l'Antechrist du Nord-Ouest, comme un révolutionnaire de la pire espèce, comme un apostat, un hérétique, un nouveau Mahomet, comme responsable du massacre des Pères Fafard et Marchand, l'auteur de la ruine des Métis, etc. Voici cette lettre, qui est datée de Saint-Laurent, district de la Saskatchewan, 16 juillet 1885 :

Monseigneur me charge de vous écrire pour lui et pour moi, car il n'a pas un instant à lui : il adresse des pétitions de tous côtés pour implorer la grâce des pauvres révoltés qui doivent passer en jugement sous peu de jours.

Enfin la paix étant un peu rétablie, Monseigneur a pu quitter Saint-Albert pour venir vers nous : mais, hélas ! quel changement il trouve ; dans nos chères missions, naguère si prospères, tout est ruine et incendie ; la plupart de nos pauvres Métis sont sans asile et ne possèdent que ce qu'ils ont sur le corps. Aussi jugez, cher ami, de l'effacement et des larmes de votre digne frère. Il nous quitte aujourd'hui pour aller visiter nos Pères, encore plus éprouvés que nous, à Battleford, puis au lac de la Grenouille, pour recueillir et vénérer les restes des PP. Fafard et Marchand, massacrés le vendredi saint, au moment où ils administraient les mourants.

Pour moi, je n'ai pas eu le même bonheur ; cependant, j'ai lu dans plusieurs journaux du Canada et de la France, que le P. Fourmond était au nombre des morts ; mais je viens protester contre cette nouvelle, puisque je vis encore. Sans doute, j'ai été bien près de la mort, car si les balles et la fureur des révoltés m'ont fait défaut, la guerre, L'APOSTASIE, L'HE-

RÉSIE, LA TRAHISON, LA PERSÉCUTION, L'INCENDIE, LE PILLAGE, TOUT S'EST DÉCHAINÉ CONTRE NOUS ; on se serait cru à la fin du monde. Déjà nous avions notre ANTECHRIST DANS LA PERSONNE DE CE FAMEUX RIEL, CONTRE LEQUEL IL NOUS A FALLU LUTTER, AU PÉRIL DE NOTRE VIE, *pour détruire sa funeste influence sur nos pauvres gens.*

Mon Dieu ! QUEL HOMME, QUELLE HYPOCRISIE, QUELLE IMPIÉTÉ TOUT A LA FOIS. Il se disait l'envoyé de Dieu, dirigé par les anges du ciel qui venaient souvent le visiter. Véritable ange des ténèbres, il simulait l'ange de la lumière : c'était un loup caché sous la peau de la brebis pour mieux dévorer le troupeau ; il semblait prier beaucoup et pratiquait la plus grande mortification ; il ne mangeait que du sang de bœuf, suivant à la lettre les impostures diaboliques qu'il avait consignées dans un livre écrit de sa main avec du sang.

RÉVOLUTIONNAIRE DE LA PIRE ESPÈCE, IL VOULAIT TOUT DÉTRUIRE : et s'il réussissait, comme les anges lui en donnaient l'assurance, disait-il, il voulait, comme un nouveau Mahomet, parcourir les deux mondes en triomphateur, POUSSER JUSQU'À ROME POUR Y METTRE UN PAPE DE SON CHOIX, *qui approuverait son hérésie et ses rêves orgueilleux.*

Enfin il faudrait un livre entier pour raconter toutes les folies perverses de cet homme : *et c'est pour ses folies que RIEL A FAIT COULER LE SANG DE NOS PLUS BRAVES CHRÉTIENS sur le champ de bataille de Batoche, du lac La Grenouille, etc ; c'est pour cela QU'IL A RUINÉ NOS FAMILLES CHRÉTIENNES PAR LE PILLAGE ET L'INCENDIE ; c'est par une conséquence horrible de ses plans diaboliques qu'il a coûté LE SANG DES BLANCS ET CELUI DES CHERS ET ZÉLÉS CONFÈRÉS, MASSACRÉS PAR LES SAUVAGES SUR SES ORDRES.* Moi-même, avec trois de mes confrères et six bonnes religieuses de nos écoles, avons été mis en état de siège, à la mission de Saint-Anfoine, après avoir été violemment arrachés de nos missions respectives. Pendant la bataille de Batoche, qui a duré quatre jours, nous sommes trouvés entre les feux des deux armées continuellement ; les balles qui sifflaient autour de nous ont criblé notre maison et notre église.

L'un de nous, le R.P. Moulius, directeur de la mission, fut blessé grièvement par une balle qui lui traversa la cuisse ; le R.P. Le Goffe dut son salut qu'au dévouement de ses chrétiens qui l'arrachèrent des mains des assassins. Enfin je m'arrête, pardonnez moi ces trop longs détails, car je n'en finirais pas s'il fallait vous raconter toutes nos épreuves ; mais la VICTOIRE DU GÉNÉRAL MIDDLETON NOUS A DELIVRÉS, et Monseigneur votre frère, est venu élargir nos blessures par le baume de ses larmes, de ses bonnes paroles et des miséricordes divines dont il est le si digne ministre. De grandes consolations pour tous, pasteurs et troupeau, ont été le prix de sa charitable visite.

SECONDE LETTRE DU P. FOURMOND.

La révolte s'organisait secrètement depuis un an

Riel fait prendre les armes aux Métis sous de
faux prétextes.

Il s'empare de l'église de Batoche d'une
façon sacrilège.

Riel apostasie et déclare qu'il faut détruire la
vieille Romaine.

Ses blasphèmes contre l'Eglise catholique
et ses persécutions.

Baptiste Hamelin refusant d'apostasier est menacé
d'être fusillé par Riel.

Riel subira la mort en expiation de ses crimes et du
sang qu'il a fait verser.

Les *Missions Catholiques* du 10 mars 1886 publient une lettre du R. P. Fourmond sur les événements du Nord-Ouest et les terribles épreuves subies par nos missionnaires durant la révolte organisée par Riel contre l'Eglise et contre l'Etat. Voici l'en-tête des *Missions*, ainsi que la lettre qui suit cet en-tête, et que nous signalons à l'attention de ceux qui se sont naïvement laissé persuader que Louis Riel était un héros et un *martyr*.

Dans notre livraison de septembre, nous avons publié une touchante lettre de Mgr Grandin sur la guerre civile qui a désolé le Canada et a causé la mort de deux missionnaires, les PP. Fafard et Marchand. La relation suivante, que nous adresse le R. P. Fourmond, complète les renseignements envoyés par le vénérable évêque, indique les causes et les différentes phases de l'insurrection et raconte plusieurs épisodes dans lesquels éclate la foi admirable des chrétiens du diocèse de Saint-Albert.

Lettre du R. P. Fourmond, Oblat de Marie Immaculée, missionnaire à Saint-Albert, à MM. les Directeurs de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

SAINT LAURENT GRANDIN, 21 mai 1885.

Messieurs,

“Vous connaissez déjà la terrible tempête qui a tout à coup frappé la jeune Église de Saint-Albert et particulièrement nos trois maisons de Saint-Laurent, de Saint-Antoine de Padoue et du Sacré Cœur, et a failli tout détruire, tout emporter au physique et au moral. Nous respirons à peine de tous les maux, de toutes les persécutions qui nous ont accablés. Ce n'est pas sans raison que les journaux ont annoncé ma mort et ont publié une notice sur ma vie de missionnaire. Pendant six semaines les balles ont sifflé à nos oreilles, si bien qu'à la fin ce bruit lugubre ne nous inspirait plus de crainte, les témoignages de continuelle et miraculeuse protection que la divine Providence faisait éclater en notre faveur nous remplissant de confiance.

Depuis environ un an, une trentaine d'agitateurs, sous prétexte que le Gouvernement violait leurs droits les plus sacrés se réunissaient souvent à l'écart dans le bois, à l'ombre des grandes épinettes et complotaient, avec serment de ne dire à personne ce dont il s'agissait.

Bien entendu nous désapprouvâmes hautement ces menées secrètes; de là, tout à coup, une sourde irritation contre le clergé; la population nous accusait de ne plus favoriser ses intérêts comme nous avions coutume de le faire. Un premier acte de ces assemblées fut d'aller chercher au delà des lignes du territoire canadien, sur les rives du Missouri, le trop fameux Riel, le grand chef du mouvement métis en 1870, devenu depuis ce temps citoyen américain et exerçant les modestes fonctions d'instituteur sous la direction des révérends Pères Jésuites de Montana.

Il fut reçu en triomphe par notre population qui le regardait comme son père, son chef, l'espoir de la nation métisse. En arrivant il vint droit à notre mission, me saluant par ces paroles bien belles et belles n'avaient pas été, comme tant d'autres, *un effet de l'hypocrisie la plus raffinée.*

“Mon Père, je suis parti avec la bénédiction du prêtre de la paroisse Saint-Pierre, et je viens en arrivant demander au prêtre, en votre personne, la bénédiction dont j'ai besoin avant toute chose pour faire le bien dans ce nouveau pays de la Saskatchewan. Je serai
“le plus docile, ne voulant rien entreprendre que sous votre direction et
“votre approbation.”

Je le félicitai de ces excellentes dispositions. Il édifiait tout le monde par ses longues prières; la bonne opinion qu'on avait déjà de lui s'accrut vite jusqu'au point de le faire regarder comme un saint.

Le 4 septembre, Mgr Grandin, de retour de son voyage au Caribou, présida une assemblée nombreuse des principaux Métis de la colonie. Les orateurs publies déplorèrent surtout le malaise qui existait entre la population et le clergé et les défiances d'autant plus regrettables que c'était la première fois qu'une situation si fâcheuse se présentait; on affirma qu'on ne voulait pour rien au monde se séparer des bons Pères,

qu'on désirait toujours leur obéir. Sa Grandeur nous justifia, et des explications réciproques qui furent pacifiquement données résultèrent, à la satisfaction générale, une entente cordiale et l'affirmation solennelle qu'il n'y aurait pas de révolte, que personne n'y songeait, qu'on ne voulait réclamer ses droits auprès du gouvernement que par des moyens légaux. Le prélat proposa alors d'instituer l'union métisse de Saint-Joseph sur le modèle de l'union canadienne Saint-Jean-Baptiste, proposition qui réjouit tous les cœurs. Enfin la bénédiction solennelle de notre évêque vint couronner les décisions de notre pacifique assemblée, et tout le monde se retira content et joyeux.

Monseigneur, qui connaissait particulièrement M. Riel, ne pouvait partager la confiance et la joie générales. "*Je ne puis m'empêcher,*" disait-il, *de redouter l'influence de cet homme et de craindre pour l'avenir.*"

Ces craintes ne furent que trop justifiées. Pendant les six mois qui suivirent, Riel continua de tromper le public et le clergé par ses paroles séduisantes et ses apparences de pitié ; c'était le loup ravisseur caché sous la peau de l'agneau, l'ange de ténèbres déguisé en ange de lumière. Il choisit la belle fête de Saint-Joseph, patron donné par Sa Grandeur à la nation métisse. Sous prétexte de relever la solennité et de faire honneur au baptême d'un néophyte anglais, il convoque ses amis les plus dévoués et leur fait prendre les armes dès la veille de la fête ; puis le soir du même jour, pour effrayer tout le monde et avoir un prétexte pour un appel général à la nation, il répand partout le faux bruit de l'arrivée de cinq cents hommes de la police qui s'avancent pour massacrer les familles, brûler les maisons et s'emparer des terres : "Il faut marcher au devant d'eux, s'écrie-t-il ; si nous sommes mis, ils ne pourront tenir contre nous."

Un bon nombre ne voulant pas ajouter foi à ces nouvelles dont on n'avait du reste aucune preuve, refusèrent de se révolter ; mais bientôt ils y furent forcés les armes à la main, on les menaçait même de les fusiller, de piller leurs femmes. Ils cédèrent presque tous à la force, quelques-uns seulement firent bon et bravèrent la mort. Dès la veille de la Saint-Joseph, au milieu des ténèbres de la nuit, un gouvernement provisoire fut proclamé et son premier acte fut un acte sacrilège, c'est-à-dire : la prise de possession de l'église de Saint-Antoine (Baloché), malgré les protestations énergiques du R. P. Mondou. Le dimanche, 22 mars, un pieux et fervent Métis, l'un des auteurs du mouvement, voyant la mauvaise tournure des affaires, avait déjà refusé de prendre part à la révolte ; le jour de la Saint-Joseph, il avait préféré se laisser faire prisonnier plutôt que de participer à tous les crimes qui inauguraient et devaient si honteusement marquer le passage de cette terrible révolution.

Il ne pouvait oublier la miraculeuse protection dont Notre-Dame de Lourdes avait couvert sa famille, par la guérison de sa femme qui était depuis longtemps abandonnée des médecins. Pressé d'un côté par la reconnaissance, d'un autre côté par le désir de détourner l'orage qui menaçait de jeter sa nation dans l'abîme, il fait un appel public aux hommes à la porte de la maison du Rév. Père, et là, devant la petite

chapelle où repose le Très Saint-Sacrement, il leur adresse une chaleureuse exhortation à la prière, à la confiance en Dieu.

—Je pense, ajoute-t-il tout-à-coup, qu'il faudrait de notre part un généreux sacrifice pour détourner les maux qui nous menacent et attirer sur nous la miséricorde et les bénédictions du ciel. Métis, mes frères, êtes-vous capables de le faire ce sacrifice que je veux vous demander ? Répondez ?

—Oui, oui, nous sommes prêts à tout, parlez.

—Eh bien, il nous faut solennellement promettre la tempérance ; jurons tous ensemble que jamais une goutte de boisson enivrante ne touchera nos lèvres."

—Nous le jurons," s'écria la foule présente en levant les mains devant le saint tabernacle qui apparaissait mystérieux au fond de la petite chapelle avec sa pauvre croix de bois et ses deux chandelles allumées pour cette solennelle circonstance.

Heureusement les principaux chefs de l'insurrection n'étaient pas là. Dans leur fanatisme impie ils n'eussent pas manqué d'arrêter cet élan des cœurs comme ils le firent plusieurs fois plus tard en ma présence.

Mais si tôt qu'ils apprirent ce qui venait de se passer sous l'inspiration si généreuse du bon M. Nolin, leur rage s'en accrut davantage et contre notre sainte religion et contre le dévot serviteur de la Sainte Vierge ; il fut en butte aux menaces les plus terribles et sa condamnation à mort fut prononcée. Comment a-t-il pu échapper à un si grand danger ? Marie veillait sur son serviteur, comme elle a veillé sur tous les siens et sur nous en particulier.

.

Cependant, il leur fallait une vengeance ; elle fut terrible, épouvantable, vraiment diabolique. En voici les principaux coups : Le 25 mars, Riel réunit à son tour dans l'église profanée de Saint-Antoine ses plus chauds partisans, et là, au milieu des scènes où rivalisent le ridicule, la folie, l'impiété, renonce publiquement à la Sainte Eglise qu'il appellera désormais par mépris la *vieille Romaine*.

Après avoir proclamé sa prétendue mission de prophète envoyé de Dieu pour réformer la religion qui, selon lui, a besoin de réforme tous les trois cents ans, il fait apostasier ceux qui l'écoutent ; quelques-uns résistent, d'autres gardent le silence, ne comprenant pas ce qu'on leur demande ; le plus grand nombre obéit servilement, ne voyant pas assurément les terribles conséquences de leur folle impiété.

Le réformateur se donne le nom d'*Ecorvide* et son conseil s'appellera l'exovidat. *La persécution est décrétée contre les fidèles et particulièrement contre le clergé ; on vient nous arracher à nos paisibles demeures, nous et nos pieuses fidèles compagnes de Jésus, pour nous mettre en état de siège et nous exposer aux plus grands dangers dans le nouveau presbytère de Saint-Antoine (Batoche). Plusieurs fois nous sommes traduits devant l'exovidat, où, entendant les impiétés et les blasphèmes de l'exovidat, nous sommes obligés, les RR. PP. Moulin, Vegreville et moi, de confesser et de défendre notre foi insultée, ce qui nous attire un déluge d'outrages et la menace de nous exposer au feu de l'ennemi, si nous nous obstinons à ne pas vouloir céder au tyran.*

Pendant ce temps, des messagers sont envoyés aux pauvres sauvages de la Prairie, pour la plupart infidèles obstinés, toujours mécontents de la domination des blancs et ne demandant pas mieux que de voir arriver, sinon l'heure de la délivrance, du moins celle de la vengeance. La barbarie redevient sanguinaire, féroce comme aux plus mauvais jours, et dans plusieurs places, particulièrement à *Frog Lake*, lac des Grenouilles, les blancs sont massacrés et avec eux les missionnaires qui voulaient les sauver et empêcher la révolte ; ce sont les RR. Pères Fafard et Marchand. Leur mission est incendiée ainsi que les demeures des blancs.

A Batoche, l'Exovide fait réunir les familles de tous les points du district de Saint-Laurent, sous prétexte de les protéger, mais en réalité, afin de les avoir sous la main et de les amener moitié par séduction, moitié par force à l'apostasie. J'ai pu plusieurs fois, les consoler et les encourager à tenir bon pour la Sainte-Eglise infallible. Mais le faux prophète était toujours là sur mes pas pour me combattre et fasciner mes pauvres chrétiens qui, presque tous trompés par ses airs de grande piété et ses prières continuelles, le prenaient pour un saint et un ange descendu du ciel.

— Comment se fait-il, Baptiste, demandait-on hier à l'un d'entre eux, comment se fait-il que vous ayez été assez aveugle, assez insensé pour refuser d'écouter les Pères et pour croire à cet homme qui vous a perdus ?

— Vois-tu, mon père, a-t-il répondu avec franchise, explique cela comme tu voudras, mais je te l'avoue franchement, pour ce qui me concerne, j'avais plus confiance en ce malheureux que dans Monseigneur, et vous tous ; pour moi, c'était un homme à miracle, un saint. Aujourd'hui je vois bien que je me suis grossièrement trompé. Que le bon Dieu me le pardonne ! je pense que les autres ont été comme moi.

Il s'en faut beaucoup cependant que tous se soient laissé séduire, il y a eu d'admirables résistances et des confessions de foi dignes des premiers temps de l'Eglise. Je dois citer d'abord un Brefon, du nom de Rodriguel, qui a rivalisé de courage et de foi avec sa femme Mélisse ; tous deux ont failli périr victime de leur haine de l'Exovide.

Signalons encore un brave Métis, de Saint-Laurent : il avait su conquérir une certaine indépendance dont il profitait pour faire le bien autour de lui, calmer les esprits, soutenir les faibles. Un jour, il apprend avec une profonde douleur que les apostats ont décidé l'incendie de notre pauvre mais vénérable église de Saint-Laurent. Nouveau Machabée, il s'écrie aussitôt devant le public : « Plutôt mourir que survivre à un pareil crime, vous me passerez pardessus le corps avant d'accomplir vos abominables projets, et, je le vois, je ne suis pas seul prêt à donner ma vie pour la sainte maison de Dieu. Frappez, si vous l'osez ! »

Tant de fermeté arrêta les incendiaires.

Mais le plus admirable de tous est notre cher Baptiste Hamelin, père d'une nombreuse famille, élevé dans la piété et la crainte du Seigneur. Lui aussi, comme le bon M. Nolin, avait vu son pauvre foyer visité par la sainte Vierge. Sa femme avait été miraculeusement guérie. Il fut un de ceux qui résistèrent à toutes les provocations et qui, à mon appel, au

milieu du camp et en présence du séducteur, cria à haute voix : “ Vive la vieille Romaine ! Vive le Saint Père le Pape ! ”

Persécuté de plus en plus, condamné à être fusillé, il se voit entouré par les Scédes de l'Exovide. La couronne du martyr est suspendue sur sa noble tête ; à quelques pas sont sa femme et ses nombreux enfants qui tremblent pour ses jours, mais demeurent fermes comme lui. Il est animé d'un courage surhumain, ses regards habituellement doux deviennent tout à coup terribles.

“ Eh bien ! s'écria-t-il puisqu'il vous faut le sacrifice de ma foi ou de ma vie, mon choix est fait depuis longtemps, le bon Dieu me donne assez de force pour braver vos menaces et vos fusils ; si un seul de mes frères “ ici présents, en a le cœur, qu'il frappe ! Vous pouvez me fusiller, mais “ me faire renouer à ma religion, jamais ! ”

Les apostats vaincus se retirèrent la honte au front, n'osant pas tremper les mains dans le sang de leur frère, et la rage du tyran, une fois de plus, échoua impuissante contre la fermeté d'un juste.

Je ne puis passer sous silence la foi d'un vieux patriarche, Joseph Quelette, âgé de 83 ans. Tout vieux qu'il est, recevant la nouvelle que ses parents, ses enfants et petits-enfants ont pris les armes pour leur droit et leur terre, il sent bouillonner encore le vieux sang français dans ses veines, il décroche son fusil si redoutable aux buffalos et au gibier de la Prairie, et le voilà parti lui aussi pour le combat. C'était, il faut le dire à sa louange un grand serviteur de Notre Très Saint-Père le Pape, pour la conservation duquel il faisait célébrer plusieurs messes chaque année.

L'Exovide le voyant arriver eut pitié de ce bon patriarche et voulut le renvoyer. Mais il ne réussit pas mieux que ses enfants. Comme il lui manifestait des craintes sur l'issue du combat.

“ Aie confiance, mon petit-fils, lui dit le courageux vieillard, Notre “ Saint Père le Pape va nous porter bonheur.”

“— Mon grand-père, reprit l'apostat, ne parlez pas ainsi. Le Pape, on “ n'en use pas.”

“— Eh bien, malheureux ! si tu n'en uses pas, moi, j'en use et je veux “ mourir son serviteur.”

En effet, quelques jours après il tomba frappé au cœur au premier rang. Je l'ai vu couche sur le champ de bataille, on eût dit qu'il sommeillait, tant son visage était calme et vénérable malgré les cruelles étreintes de la mort. Je crus faire une bonne œuvre en honorant ce vieillard, qui de son vivant commandait à tous le respect, en lui procurant un cercueil, ce qui ne put être fait pour les autres victimes du combat.

de maux la folie et l'hypocrisie d'un seul homme ont accumulés sur notre pauvre petite population ; une vingtaine de tués, autant de blessés, des incendies, des pillages ; quel sombre et lugubre tableau nous avons eu sous les yeux ! Tout n'est pas fini encore, une trentaine de nos malheureux chrétiens sont prisonniers de guerre et attendent leur jugement à Régina, capitale du Nord-Ouest Territoire. L'Exovide Riel est du nombre, et il est le seul, croit-on généralement, qui SUBIRA UNE

SENTENCE DE MORT EN EXPIATION DE SES CRIMES ET DU SANG QU'IL A FAIT VERSER.

Mgr Grandin vient de passer au milieu de nous. Que de larmes il a répandues ! Mais aussi quel bien nous a fait sa paternelle charité ; les faibles se sont élevés et, nous en avons tous la confiance, cette épreuve va tourner à la plus grande gloire du Seigneur qui l'a permise ; ce sera le fruit de miséricorde produit par les prières de tout le monde, car on a prié jour et nuit, même parmi les apostats. Oui je suis convaincu que c'est un merveilleux effet de la prière si nous n'avons pas été anéantis.

FOURMOND, O. M. I.,

Missionnaire apostolique.

PREMIERE LETTRE DU FRERE PIQUET.

Riel ennemi implacable du gouvernement, du clergé
et des Métis.

“ Si nous sommes vaincus, la corde en attend
plusieurs d'entre nous, ” disait-il.

Si Riel eut triomphé, il aurait mis à mort les prêtres,
religieux et métis qui n'auraient pas apostasié.

Il se fait un rempart des femmes et des enfants
à Batoche.

Il traite les Canadiens-français de canailles!!

En même temps que les lettres des Pères André et Fourmond, sont venues celles du Frère Piquet, de la même Congrégation des Oblats. Ces lettres qui sont aussi d'un témoin oculaire, contiennent la charge la plus accablante possible contre Riel, que le révérend Frère traite de monstre, de cœur de tigre, d'apostat, de traître, etc., etc. Voici ces lettres, par ordre de date :

Tout le monde dans le Canada a entendu parler de Riel, tout le monde connaît son histoire, mais personne n'a porté sur lui un jugement véritable, ses ennemis mêmes sont restés au-dessous de la vérité. Le moment n'est pas loin où la vérité se fera jour partout et brillera de tout son éclat. Ce moment est venu pour nous. Les actes que cet homme a posés depuis qu'il est venu dans ce pays jusqu'au jour où la police s'est emparée de sa personne, permettent de dévoiler au public les mystères que Louis Riel a toujours soigneusement cachés dans les replis de son cœur. CE QUE JE VAIS AVANCER EST SI SUR QUE JE PUIS EN DONNER DES PREUVES IRRÉFUTABLES A TOUT HOMME QUI M'EN FERA LA DEMANDE.

RIEL ÉTAIT L'ENNEMI IMPLACABLE DU GOUVERNEMENT CANADIEN, DU CLERGÉ CATHOLIQUE ET DE SES CONCITOYENS LES MÉTIS. Comment s'y est-il pris pour arriver à son but ? Son principal moyen a été la dissimulation, l'hypocrisie. Oui, cet homme, depuis son arrivée dans ce beau pays de la Saskatchewan, a fait de la dissimulation la règle constante de sa conduite. Riel, qui avait répudié sa patrie pour se faire Américain, savait bien que le gouvernement ne consentirait jamais à traiter avec lui. On peut donc dire maintenant, que toutes ses

assemblées, ses paroles, ses démarches ne tendaient qu'à un seul but : SOULEVER LES MÉTIS ET LES SAUVAGES pour créer un gouvernement provisoire. IL SAVAIT BIEN PAR AVANCE QUE LES SUITES DE CETTE REBELLION LUI SÉRAIENT FUNESTES ET LUI METTRAIENT LA CORDE AU COU, mais cette terrible perspective n'a pas été capable d'arrêter une seule minute SON ESPRIT DE VENGEANCE. Il s'est écrié dans les premiers jours de son provisoire : " SI NOUS SOMMES VAINCUS, LA CORDE EN ATTEND PLUSIEURS D'ENTRE NOUS." Il voyait clairement le malheur, la misère dans laquelle il allait plonger les Métis, le sang qu'il allait verser et toutes les suites désastreuses de la rébellion. MAIS DANS CE CŒUR DE TIGRE BATAIT AUSSI LA HAINE DU CLERGE. A sa première visite au R. P. Fourmond, en juillet, à Saint-Laurent, j'étais présent ; il prit toutes les apparences d'un homme pieux, soumis au clergé. Si, dans ce moment, il m'avait été donné de connaître toute la haine que cet homme avait pour l'Eglise catholique et ses prêtres, j'aurais frémi d'épouvante.

CETTE HAINE ÉTAIT D'AUTANT PLUS HORRIBLE ET REDOUTABLE QU'ELLE ÉTAIT CACHÉE SOUS L'EXTÉRIEUR DE LA PIÉTÉ. Il savait bien que le clergé opposerait une forte barrière, à ses projets ambitieux. Riel n'étant sans doute, depuis longtemps, CATHOLIQUE QUE DE NOM.

Dépuis son arrivée, le premier juillet 1881, jusqu'au dix-huit mars 1885, premier jour de la rébellion, CHACUN DE CES COMMUNIONS FRÉQUENTES A ÉTÉ UN HORRIBLE SACRILEGE ; LES PREUVES EN SONT PALPABLES aujourd'hui. Il s'est FERVÉ DE DIEU POUR COMBATTRE DIEU, SON ÉGLISE ET SES PRÊTRES, ET, CE QUI PARAITRA PLUS SURPRENANT, LES MÉTIS, SES FRÈRES, S'IL eût été vainqueur, IL EUT MIS A MORT TOUS LES PRÊTRES, LES RELIGIEUSES ET TOUS LES MÉTIS QUI N'AURAIENT PAS VOULU EMBRASSER LA RELIGION QU'IL AURAIT FABRIQUÉE lui-même.

Je ne puis aujourd'hui entrer dans tous ces détails ; plus tard, j'espère pouvoir satisfaire pleinement le lecteur. JE M'OCCUPE EN CE MOMENT A RÉUNIR LES MATÉRIAUX POUR FAIRE L'HISTOIRE DU TRISTE DRAME DONT NOUS VENONS D'ÊTRE LES SPECTATEURS.

Je finirai en disant que Louis Riel avait une telle haine pour les Métis, ses frères, que, non content de faire massacrer les hommes, IL S'ÉTAIT ENCORE FAIT UN REMPART DES FEMMES ET DES ENFANTS. Grâce à la Providence, trois ou quatre femmes seulement ont été blessées. On assure aussi qu'un enfant l'a été. IL DISAIT AVEC JOIE LE SOIR DE LA DERNIÈRE BATAILLE, au moment où il se sauvait avec les femmes et les enfants : "J'ai été pauvre pendant quinze ans, eh ! bien, les Métis seront aussi pauvres pendant quinze ans." PRESQUE TOUS LES MÉTIS ONT ÉTÉ ENTRAÎNÉS PAR FORCE A LA REBELLION PAR CE MONSTRE DE RIEL.

Voilà ce Riel qui dans le Conseil devant les RR. Pères de ce district et son secrétaire Garnot, Canadien-Français, disait : CES CANAILLES DE CANADIENS-FRANÇAIS. Cette parole, parait-il, avait fait tomber la plume de Garnot qui en signe de honte avait balssé la tête.

DEUXIEME LETTRE DU FRERE PIQUET.

L'apostasie de Riel, ses insultes aux prêtres.

"La vieille Romaine est cassée," dit Riel.

BATOUCHE, 19 juin 1885.

Depuis que la rébellion est finie nous sommes bien tranquilles ici. Mardi, 9 juin, les prisonniers métis et sauvages ont quitté Prince-Albert et sont partis pour Régina.

Ici la tranquillité est rétablie. Mon Dieu ! que nous avons souffert dans cette terrible insurrection. Nous venons d'être témoins de bien tristes choses. QUEL HOMME QUE CE LOUIS DAVID RIEL ! Non content d'avoir ENTRAÎNÉ SES COMPATRIOTES DANS L'INSURRECTION, IL EN A FAIT ENCORE APOSTASIER un grand nombre. Tout le monde sait maintenant que le premier jour de la rébellion, Louis Riel s'est DÉCLARÉ APOSTAT et a voulu FONDER UNE NOUVELLE RELIGION. Il a renoncé au Pape. "LA VIEILLE ROMAINE EST CASSÉE" disait-il. Il a remplacé le dimanche par le samedi. Il a rejeté le dogme de l'Eucharistie, nié la divinité du Christ et celle du Saint-Esprit. Suivant lui le Père seulement était Dieu.

Tous les matins comme les infidèles sauvages, il racontait ses rêves.

Pendant ces deux malheureux mois, IL A DIT AUX RR. PERES, TOUTES LES INSULTES POSSIBLES ET IMAGINABLES. Il disait qu'ils étaient vendus au gouvernement et SOULEVAIT LES SAUVAGES CONTRE EUX parce qu'ils préféraient la mort plutôt que d'adhérer à ses monstrueuses erreurs.

Pendant la rébellion tous les sauvages Cris et Sioux se sont montrés très polis et très affables pour nos Pères. Les Métis se sont bien montrés aussi, excepté cependant quelques-uns. Voici une épisode qui fait honneur aux sauvages.

Le samedi 9 mai, premier jour de la bataille de Batoche, après que les troupes du gouvernement eurent battu en retraite pour regagner le camp, on vit accourir de plusieurs points des Métis et des sauvages qui nous salent des cris de joie. Ils viennent nous toucher la main avec effusion de cœur. Ils courent par-ci par-là pour s'emparer du butin et des vivres qu'ils supposent que les Polices ont abandonnés dans leur fuite précipitée. Ils cherchent, rodent d'un bord et d'autre, et à leur grand désappointement ils ne trouvent que la voiture du Révd P. Fourmond, qu'ils font

déjà rouler vers la petite ville. Mais on dit aux Sioux que c'est la voiture du Père et aussitôt ils abandonnent leur capture. Les Sioux tirent en l'air plusieurs coups de fusil en signe de réjouissance.

Plusieurs, entr'autres un métis français que je connais bien, rentrent dans la maison du Père Moulin. Quelqu'un dit : Les polices ne reviendront plus. Il voulait dire que la peur les avait fait fuir. Je ne veux point nommer tous ceux qui se trouvaient dans la maison lorsque Gabriel Dumont rentrant tout à coup, s'écria avec colère : " Il y a ici des blessés," il s'adressait aux RR. Pères, ne les cachez pas, vous nous trigaudez toujours."

— Cherchez partout, lui répondit le Rév. P. Fourmond avec calme, et deux hommes sont chargés de la visite. Doucement, disaient les Métis, doucement, Gabriel. Dans ce moment même où Gabriel parlait aux RR. Pères d'un ton si brutal, un sauvage qui n'a, je crois, que la moitié du nez, vilain à faire peur, réputé pour le plus mauvais sauv. La place tire son couteau du fourreau en peau, et menaçant Gabriel il appuie contre sa poitrine son couteau-poignard et, le menaçant, il dit d'une voix forte et grommelante :—" Si tu fais peur aux Pères, moi aussi je vais te faire peur." Gabriel, en effet, se radoucit. Il y a longtemps, disait-il, que l'on a'rait foncé sur la police si l'on n'avait pas voulu ménager la mission, mais on les tient maintenant, le steamboat est échoué et j'ai mis des hommes pour le garder. Vite on va poursuivre les polices, les attaquer pendant la nuit et s'emparer de leur camp, c'était là un rêve qu'il faisait depuis longtemps.

Mais la nouvelle religion de Riel avait mis le trouble dans les esprits et découragé beaucoup de monde.

TROISIEME LET DU FRERE PIQUET

Riel auteur des troubles doit seul être puni.

C'est lui qui a tout fait, les membres de son Conseil
n'étant que des statues.

Riel préméditait la révolte depuis quatre ans. Il en
avait écrit le plan dans un livre écrit de sa
main avec du sang de buffalo.

Il fait prendre les armes par ruse, mille témoins
peuvent l'attester.

Cet homme là n'est pas fou. Il est responsable de
tous les malheurs causés par la rébellion.

Je suis heureux aujourd'hui de pouvoir vous envoyer cette correspondance et de vous aider à faire le bien que vous vous proposez par la publication de votre estimable journal. Je commencerai donc par vous parler de nos prisonniers. **QUEL EST L'AUTEUR DES TROUBLES DU NORD-OUEST ? C'EST LOUIS RIEL.** Si c'est Riel qui est l'auteur des troubles du Nord-Ouest, **C'EST LUI SEUL QUI DOIT ÊTRE PUNI.** Mais, me direz-vous, les autres aussi ont participé à la révolte. Si comme moi vous aviez suivi pas à pas, étudié à fond **L'HYPOCRISIE, LA FINESSE, LA RUSE ET LES AUTRES MOYENS SECRETS DONT RIEL S'EST SERVI POUR TROMPER ET SÉDUIRE CE PEUPLE ET POUR L'ENTRAINER A LA REBELLION DE GRÉ OU DE FORCE,** comme moi vous rejetteriez sans peine sur cet **HOMME CRUEL ET TYRAN TOUTE LA CULPABILITÉ DE CETTE REBELLION.** Riel s'est servi de leur religion, il s'est servi de leur ignorance, de leur simplicité, et a touché toutes leurs cordes sensibles pour en faire le jonc de ses ambitions. Ainsi je le répète, que l'on examine bien la cause, que l'on entende des témoignages dignes de foi, que l'on scrute avec soin la conduite de Riel depuis son arrivée dans le pays jusqu'au jour où il a levé l'étendard de la révolte, et l'on se convaincra facilement de la vérité que je viens d'énoncer. Ils ont été trompés, ces pauvres ignorants ! Voyez la placidité et la confiance avec laquelle ils ont été se livrer entre les mains du gouvernement. Aurait-ils été se livrer s'ils s'étaient sentis coupables ? Les uns ont été entraînés et les autres forcés de prendre les armes, et c'est le plus grand nombre. Mais les conseillers sont au moins

coupables dites-vous ? Riel par son astuce, son audace, par la peur qu'il inspirait avait toujours entièrement dominé le conseil. Figurez-vous des STATUES SIÉGEANT DANS LE CONSEIL et vous aurez une idée des conseillers. Ceci est si vrai que CE QUE RIEL VOULAIT LE CONSEIL LE VOULAIT, TOUT CE QUE RIEL NE VOULAIT PAS, LE CONSEIL NON PLUS NE LE VOULAIT PAS. Car sa raison était toujours la meilleure et tout le monde se rangeait à son avis. En effet, ces gens étant naturellement religieux, comment pouvait il en être autrement lorsque Louis David Riel leur disait : " L'Esprit de Dieu m'a dit, l'Esprit de Dieu m'a révélé." Même en matières religieuses, combien y en a-t-il qui l'ont contrarié? Deux seulement, l'un est mort et l'autre est en ce moment prisonnier. Lorsque LA PRÉSENCE SEULE DE RIEL FAISAIT TREMBLER TOUT LE MONDE, comment les conseillers n'auraient-ils pas tremblé eux aussi devant lui.

.....
Les Métis français qui ont commencé les troubles dans le Nord-Ouest ne sont pas si coupables que le public hostile se le figure généralement. Celui qui, comme moi, a suivi pas à pas et étudié à fond L'HYPOCRISIE, LA FINESSE, LA RUSE et les autres moyens secrets dont Riel s'est servi pour tromper et séduire ce peuple, naturellement si simple et si paisible, rejettera sans peine sur cet homme cruel et tyran toute la culpabilité de cette rébellion. DÉJÀ DEPUIS QUATRE ANS IL PRÉ. MÉDITAIT LES TROUBLES qu'il vient de faire, et en avait tracé le plan dans un livre écrit de sa propre main, avec du sang de buffalo. Louis Riel avait profité d'une occasion favorable pour venir dans ce pays.

L'histoire de ce mouvement nous montre Napoléon Neault, commerçant métis, se concertant avec Riel, dans une entrevue qu'il eut avec lui à la Rivière-Rouge, dans l'été de 1883. Ce Neault, une fois arrivé dans la Saskatchewan, n'a eu rien de plus empressé, de concert avec Nolin-Maxime Lapine et Gabriel Dumont, que de réunir la première assemblée qui donna naissance au mouvement politique dont Riel devait être l'âme.

Mais je dois dire ici que quelques mois avant la rébellion CHARLES NOLIN S'ÉTAIT SÉPARÉ DE RIEL et travaillait contre lui. L'insurrection étant survenue, IL AVAIT ÉTÉ PRIS DE FORCE PAR RIEL ET CONDAMNÉ À MORT PAR LUI, et avait profité de la première occasion favorable pour se sauver à Prince-Albert.

Comme les enfants qui veulent mal agir se cachent de leur père, ainsi Riel, ouï je dis Riel, avait donné sans nul doute, le mot d'ordre : non seulement de ne pas consulter les RR. Pères, dans une question si grave, mais encore de mépriser leurs avis, si le but de l'assemblée tenue secrète venait à être dévoilé.

Depuis son arrivée dans ce district, on verra Riel faire beaucoup de petites et de bassesses aux RR. Pères, étudier leurs caractères et se faufiler parmi eux par une dissimulation constante. Sous des formes fines et rusées, il travaillera sans cesse à les mépriser en cachette. Ainsi, avec ce po
celui du serpent, sa tactique continuelle sera de diminuer leur influence sur le peuple, pour augmenter la sienne.

Malgré son habileté pour se cacher, SA DOCTRINE PROTESTANTE ET RATIONALISTE et la haine qu'il cachait dans son cœur se faisaient jour malgré tout, mais il savait toujours s'excuser, s'humilier et revenir sur ses pas.

L'indigence même avec ses privations était pour lui un moyen d'arriver à son but. Mais comme le serpent fascine l'oiseau pour l'attirer à lui et pour en faire sa pâture, ainsi RIEL FASCINAIT LE PAUVRE PEUPLE MÉTIS ET L'ATTIRAIT A LUI POUR EN FAIRE LE JOUET DE SES AMBITIONS ET SATISFAIRE SA SOIF DE VENGEANCE. On ne peut pas se faire une idée du DEGRÉ DE FINESSE DE CET HOMME; tout entre ses mains, même l'événement le plus insignifiant, était une arme, une force pour aider à ses plans. La religion, la morale, l'instruction et la simplicité lui servaient de moyens pour arriver à ses fins. C'EST ENCORE PAR LA RUSE QU'IL FAIT PRENDRE LES ARMES AUX MÉTIS, MILLE TÉMOINS PEUVENT LE CERTIFIER; la force fait rendre ceux que la ruse n'a pu rassembler. Un des plus puissants moyens de cet homme était d'inspirer la terreur à tout le monde, aux intelligents comme aux ignorants. Les moyens lui avaient tellement réussi que sa parole seule était écoutée. Il pouvait leur faire avaler la mer et les poissons. Il faisait tourner toute chose à la glorification de sa propre personne. LE CLERGÉ AVAIT TOUT FAIT POUR PRÉVENIR SA REBELLION et pour l'empêcher d'éclater. DANS LA CHAIRE, dans les conversations privées, LE CRIME DE LA REBELLION AVAIT ÉTÉ EXPLIQUÉ ET DÉNONCÉ.

Le refus des sacrements, la menace d'une mort éternelle, TOUT AVAIT ÉCHOUÉ, RIEL SEUL ÉTAIT ÉCOUTÉ. Mais la constance et la persévérance du prêtre avaient produit quelques fruits.

Plusieurs méfis avaient promis de ne jamais tirer sur les soldats du gouvernement et plusieurs même avaient eu le courage de déposer leurs armes. La religion rationaliste de Riel avait achevé de mettre le trouble parmi les méfis.

QUELQUES PERSONNES DISENT QUE CET HOMME EST FOU, MAIS PLUS ON EXAMINE SA CONDUITE, PLUS ON RESTE CONVAINCU QUE CET HOMME NÉFASTE, SOUS L'APPARENCE DE FOLIE, CONSERVAIT LA PLÉNITUDE DE SA RAISON, car tous ses desseins avaient une suite et une conséquence qui montraient un plan arrêté pour atteindre son but et pour échapper à la corde, s'il échouait dans son entreprise criminelle.

RIEL DOIT PORTER TOUTE LA RESPONSABILITÉ DE CETTE REBELLION, C'EST A LUI SEUL QUE L'ON DOIT ATTRIBUER TOUS LES MALHEURS passés et à venir, suites nécessaires des troubles qui nous ont fait tant souffrir.

QUATRIEME LETTRE DU FRERE PIQUET

Le plan diabolique de Riel

Il dit que l'église catholique est pourrie, il vomit
d'horribles blasphèmes en présence
des missionnaires

Il empêche les Métis d'aller à la messe, il insulte
les prêtres, menace de les chasser du pays

Détails sur ses impostures

Les faits que je vous expose aujourd'hui, j'en ai été le témoin oculaire et auriculaire, ces faits sont aussi attestés par tous les Métis français et les personnes dignes de foi de cette contrée. Depuis le premier jour où M. Louis " David " Riel est arrivé dans ce pays, je l'ai suivi pas à pas, et je puis dire que je le connais à fond. Comme son plan prémédité était de FONDER UNE NOUVELLE ÉGLISE, adaptée comme il le disait lui-même aux besoins et au tempérament des Métis, le plus grand obstacle qui devait s'opposer à l'établissement de sa nouvelle religion, sans nul doute proviendrait du clergé. Je ne parlerai pas aujourd'hui du plan systématique qu'il a suivi : je ne dirai pas non plus de quelle manière il est parvenu à DÉTRUIRE UNE PARTIE DE L'INFLUENCE QUE LES PRÊTRES DE CE DISTRICT AVAIENT SUR LES MÉTIS FRANÇAIS POUR SE L'ASSUMER SUR SA PROPRE PERSONNE. Mais qu'on me permette seulement de tracer les grandes lignes de ce PLAN DIABOLIQUE. Les traits empoisonnés que Louis " David " Riel lançait aux Révérends Pères et à tout le clergé étaient toujours enveloppés de pompeux éloges, et s'il discutait avec les prêtres il voulait toujours avoir le haut du pavé.

S'il priait beaucoup et s'approchait souvent des sacrements, c'était pour dire à ses gens, qu'il savait simples, ignorants, confiants et naturellement religieux : — Voyez, je suis meilleur que les prêtres, je prie plus qu'eux. Il priait quelquefois des nuits entières.)

— S'il était pauvre et paraissait aimer à être mal vêtu, c'était pour dire à ses gens : Voyez les prêtres sont dans le confortable. Ils ne manquent de rien, et moi je suis mal vêtu et je n'ai pas seulement un morceau de pain pour donner à ma femme et à mes enfants, je vis de la charité publique.

—S'il faisait un grand étalage de son savoir, et si, dans ses discussions, il aimait à tenir le haut du pavé, surtout devant le monde, c'était pour dire à ses gens : Vous voyez, JE SUIS PLUS SAVANT QUE LES PRÊTRES.

Aussi, c'était là en effet le dicton populaire.

Riel, à leurs yeux, était UN GRAND SAINT, un excellent homme, un grand savant. Ainsi, TOUT CE QUE RIEL A DIT, tout ce qu'il a FAIT depuis son arrivée et pendant son séjour dans ce pays, IL L'A DIT ET IL L'A FAIT POUR FAIRE UNE GUERRE A OUVRANCE AU GOUVERNEMENT ET A LA RELIGION CATHOLIQUE. Or, le premier jour qu'il commence la rébellion, il jette son masque et apostasie devant le R. P. Moulin et le public. — VOUS ÊTES UN HÉRÉTIQUE, M. RIEL, s'écria le Père. Le même jour, vers dix heures du soir, il vient à la mission de Saint Laurent, et en présence des R. P. Fourmond, Vegreville, du R. P. Paquet et de deux métis, il vomit D'HORRIBLES BLASPHÈMES, et d'une voix irritée il s'écria : " LA VIEILLE ROMAINE EST CASSÉE, " LE PAPE EST TOMBÉ, Mgr Grandin n'est plus évêque " : et se tournant vers les Révérends Pères : " Vous serez les premiers prêtres de la nouvelle religion." etc. Le jour avant de quitter Batoche pour aller camper avec sa troupe au lac des Canards, IL RENONCE AU PAPE, ET Y FAIT RENONCER UNE PARTIE DE SES GENS, DANS L'ÉGLISE MÊME DE SAINT ANTOINE, QUE QUELQUES JOURS AUPARAVANT IL AVAIT PRIS DE FORCE, malgré les protestations du curé de la paroisse. DEBOUT SUR LA MARCHÉ DE L'AUTEL, IL INSULTE LE DIEU DU TABERNACLE, et en disant : Recevez le Saint-Esprit il pousse des beuglements, il danse lui-même et fait danser dans le lieu saint. Dans toutes ses prêches, l'église catholique, les prêtres et les évêques sont l'objet de ses diatribes, il se dit prophète et envoyé de Dieu pour REFORMER L'ÉGLISE CATHOLIQUE, QUI, TOUTS LES TROIS CENTES ANS, DISAIT-IL, A BESOIN D'ÊTRE REFORMÉE ; les nombreux miracles que je ferai seront une preuve éclatante de ma mission. Il prie et fait prier sans cesse, quelquefois nuit et jour. Il leur disait encore : " Dieu est avec nous, si les munitions nous manquent, les flèches tomberont du ciel pour disperser nos ennemis." Il assurait souvent qu'il n'y aurait pas de sang versé. C'est à cause de cette assurance sans doute, qu'après la bataille du lac des Canards, IL A LAISSÉ LES MORTS QUATRE JOURS SANS SÉPULTURE, disant qu'il était les ressusciter. C'est ainsi qu'il se jouait d'eux tout le temps. Après avoir rejeté le Pape, Louis "David" Riel, Exovide, rejette aussi le dimanche, et choisit le samedi pour le jour du repos. Les noms de chaque jour de la semaine sont aussi changes, et le premier de mai est le jour choisi par lui pour la célébration de la Pâque. C'est ce jour-là même que RIEL L'APOSTAT, appela les RR. PP. Fourmond, Moulin et Vegreville devant l'Exovidad ; car tel est le nom qu'il avait donné à son conseil. Et devant ce Sanhedrin presque tout hérétique, il accable chaque Père séparément de toutes les insultes qu'il peut trouver. ON PEUT DONNER DES PREUVES BRÛLÉ-FUTABLES DE LA HAINE QUE RIEL AVAIT POUR LE CLERGÉ. IL VOMISSAIT MÊME LES PLUS GRANDES INSULTES CONTRE

ET

vomit

insulte
ays

oculaire
rançais et
our où M.
pas, et je
é était de
isait lui-
l obstacle
sans nul
plan sys-
ière il est
QUE LES
ANCAIS
qu'on me
DIABO-
çait aux
de pom.
s avoir le

était pour
ellement
s qu'eux.

our dire à
quent de
u de pain
ublique.

MGR TACHE SON BIENFAITEUR. Ceux qui ne voudraient pas y croire qu'ils demandent des informations aux Pères Oblats du district de Saint-Laurent.

Pendant deux mois qu'a duré la rébellion, je ne puis pas dire **COMBIEN DE FOIS LES RR. PP., TENUS COMME PRISONNIERS A BATOCHÉ, ONT ÉTÉ INSULTÉS PAR RIEL QUI DISAIT QUE TOUTE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ÉTAIT POURRIE.**

Les rêves qu'il a écrit de sa propre main pendant son Provisoire et que j'ai lus, et d'autres documents irrefutables, me permettent d'exposer ici sa doctrine. *Les erreurs* qu'il a prêchées, les RR. PP. eux-mêmes de ce district les ont entendues et combattues.

Il niait la divinité du Fils et du Saint-Esprit, il disait en parlant de lui : C'est moi qui suis le Saint-Esprit, suivant lui il n'y avait que le Père qui était Dieu, le Fils n'était fils de Dieu que par adoption. La Sainte-Vierge par conséquent n'était pas, disait-il, la mère de Dieu. Aussi, au "je vous salue Sainte-Marie mère de Dieu," il faisait dire à ses sectaires : Sainte-Marie, mère du fils de Dieu. Il se disait être en communication avec la divinité, toutes ses révélations (rêves) commençaient ainsi : L'Esprit de Dieu m'a dit, l'Esprit de Dieu m'a révélé ; lorsqu'il parlait ainsi, c'était article de foi, il fallait y croire, alors toute discussion avec lui devenait inutile. Toutes les erreurs ci-haut mentionnées et les suivantes, c'était toujours l'esprit de Dieu qui les lui avaient révélées. C'est par le même moyen qu'il connaissait le présent, le passé et l'avenir, mais il faut dire ici en passant qu'aucune de ses prophéties ne s'est réalisée. On attend encore le grand miracle qu'il disait devoir se faire. Il niait aussi la présence de Notre-Seigneur dans la Sainte-Eucharistie. Comment, disait-il, Notre-Seigneur qui avait six pieds et demi peut-il être dans une petite hostie ? Je dois dire en outre qu'il **EM-PÉCHAIT, AUTANT QU'IL LE POUVAIT, LE MONDE D'ALLER A LA MESSE.**

Il disait que l'enfer n'était pas éternel, rejetait les épîtres de saint Paul. Par ses rêves on voit clairement que le Dieu qu'il invoquait n'était pas le Dieu des Chrétiens. C'était un Dieu matériel. Dans la divinité, dit-il dans ses rêves, il y a bien des matières laiteuses. Il voulait faire une religion composée de la religion catholique, de la religion protestante et de l'ancienne religion des Sauvages.

Tous les matins il racontait son rêve comme un indien. Voici quelques-unes de ses révélations : L'Esprit de Dieu m'a dit que je serai blessé légèrement au haut de l'annulaire.

L'Esprit de Dieu m'a fait voir un quart, au fond de ce quart ces paroles étaient écrites : "Les entrailles du Nord." Oh mon Dieu ! donnez-moi les entrailles du Nord, je vous en conjure au nom de la Sainte-Vierge, au nom de Saint-Joseph et de Saint-Jean-Baptiste.

O mon Dieu, donnez-moi les canons de Middleton, un canon, deux canons, trois canons.

—L'Esprit de Dieu m'a fait voir la nation métisse sous la forme de Geneviève Arcan, etc.

Le 4 mai il vient au presbytère de Batoché, où tous les pères du district

éta
" j
" j
" N
" G
" C
" C
erit
tim
VI
CH
Je
sieu
PE
MO
Il
vous
core
ne fe
suis
hom
L
bure

étaient réunis. Damase Carrière était avec lui. “Mes RR. Pères, dit-il, “ je viens de la part du Conseil vous transmettre l'ordre que désormais “ je serais votre directeur.” Tous les Pères d'une voix unanime: “NOUS “ NE RECONNAISSONS POUR NOTRE DIRECTEUR QUE MONSEI- “ GNEUR GRANDIN, on vous l'a déjà dit; il VOUS EST PLUS FA- “ CILE DE NOUS ENVOYER UNE BALLE QUE DE NOUS FAIRE “ CHANGER DE RELIGION.”—J'espère, répondit Riel d'un air hypo- crite, que dans ce beau mois de Marie la Sainte-Vierge changera vos sen- timents.—Nous faisons gloire, dirent encore les Pères, d'appartenir à la VIEILLE ROMAINE.—Si je fais un traité avec le Canada, JE VOUS, CHASSERAI DE CE PAYS, leur dit encore Riel.

Je finirai par un fait récent. Riel disait après sa capture devant plu- sieurs officiers : c'est fâcheux que je n'aie pas pu tenir plus longtemps PERSONNE JUSQU'A CE JOUR N'A EU UN MEILLEUR PLAN QUE MOI POUR DÉTRUIRE LA RELIGION CATHOLIQUE.

Il y a deux mille ans, répondit un des officiers, que des hommes comme vous s'attaquent au rocher de la religion catholique, ils n'ont pas pu en- core l'ébranler. Vous monsieur Riel, vous êtes comme un marinoim, vous ne ferez qu'ébrécher ce rocher.—Vous êtes catholique repartit Riel—Oui je suis catholique et je suis bien plus convaincu de ma religion en voyant un homme comme vous.

Le texte original des lettres du Rév. Frère Piquet se trouve au bureau de la *Minerve* ou quiconque pourra l'examiner s'il le désire.

LE MARTYRE DES PERES FAFARD ET MARCHAND

RACONTÉ PAR SA GRANDEUR MGR GRANDIN

Conséquences de la révolte du Nord Ouest

La mission du lac à la Grenouille est mise en cendre.

Les Pères Fafard et Marchand tombent sous le couteau des sauvages, martyrs de leur dévouement apostolique

Les soldats du 65^e élèvent une croix à l'endroit du martyre

On a pu voir, par les lettres précédentes, dans quelles circonstances les Pères Fafard et Marchand avaient été massacrés par les sauvages. Voici maintenant le touchant récit qu'a fait Mgr Grandin de la découverte des cadavres des martyrs, de leur ensevelissement, ainsi que des désastres éprouvés par la mission du Lac à la Grenouille, dans une lettre adressée par Sa Grandeur au père et à la mère du R. P. Fafard.

Le 6 août, après la sainte messe, nous laissâmes le R. P. Remus avec les Cris, et le R. P. Legoff et moi nous nous rendîmes au lac à la Grenouille. Notre première visite fut, bien entendu, au cimetière : tous les deux nous priâmes et pleurâmes sur les tombes de nos frères. Le vieux père du misérable sauvage qui a donné le coup de mort au cher P. Fafard, était venu du lac d'Oignon en même temps que nous ; bien qu'il n'eut point été le noir du massacre, il savait où les victimes étaient tombées, les ayant vues plusieurs fois. Il nous conduisit d'abord à la place où le P. Fafard avait été frappé à côté de Delaney ; il se coucha lui-même dans la position du cadavre de notre frère et s'unît à nous pour prier.

Quelques centaines de pas plus loin, il nous montra où était tombé le cher P. Marchand et se coucha aussi à la place où était son corps.

Ces deux places, comme tout le terrain, du reste, étaient recouvertes de grandes herbes en fleurs, mais la place même où nos pauvres frères avaient versé leur sang, étaient absolument nue, on n'y découvrait pas le plus petit brin d'herbe.

Après avoir fait là différentes prières et marqué les places où ces dignes missionnaires étaient tombés, nous retournâmes au cimetière : deux ou

trois familles qui avaient eu connaissance de notre arrivée nous y attendaient, et deux Montagnais, se trouvant là de passage se joignirent à nous. Ayant revêtu les ornements pontificaux, nous chantions un *libera* sur les tombes, puis, afin que les fidèles puissent s'unir à nous, nous récitâmes ensemble le chapelet. Pendant le chant du *libera*, me tenant sur mes gardes, je pus chanter tout le temps : il n'en fut pas ainsi au chapelet, l'émotion me gagna tellement que je dus le faire réciter par mon compagnon.

Quant nos prières furent terminées, j'engageai les assistants à revenir le lendemain pour les messes, et nous allâmes ensuite visiter les ruines que nous n'avions pas encore vues. Quelle désolation ! cet établissement si propre, si achevé, si complet en tout, grâce en partie à votre charité, cher Monsieur Fafard, et à l'énergie et à l'activité de votre digne fils, il n'en reste absolument plus rien que des cendres et du fer brûlé ; il n'y a pas jusqu'à la cloche suspendue à un clocher noir attachant à l'église, et que pour cette raison le feu avait laissée intacte, elle y était encore le 8 de juin, des soldats l'ont descendue, et nous avons eu beau chercher nous n'avons pu la trouver. Pour ce qui est du mobilier, voitures, bibliothèque, sacristie, que le cher Père avait pu mettre sur un bon pied, grâce à votre généreuse charité et à celle de ses amis, tout n'absolument disparu.

J'espère que le gouvernement me tiendra compte d'une partie de ces pertes, je le lui demanderai du moins, mais supposons qu'il me paie absolument l'équivalent de nos pertes, ce qu'il ne fera pas, il y a quelque chose qu'il ne me rendra pas, ce sont mes zèles et dévoués missionnaires. Joignez-vous à moi, chers parents et amis de nos Martyrs, pour demander au bon Dieu de m'envoyer d'autres missionnaires, aussi dignes que possibles de leurs prédécesseurs. Nos pauvres chrétiens, devenus orphelins, me demandent d'espérer, beaucoup de ceux qui, jusqu'à présent, ont résisté à la grâce, semblent décidés aujourd'hui à embrasser la foi. Est-ce qu'autrefois le sang des Martyrs n'était pas une semence de chrétiens ? J'espère qu'il en sera encore ainsi, et si nous obtenons par nos prières des ouvriers comme il nous en faut, et les moyens pécuniaires pour les entretenir, nous pourrions relever les établissements de leurs ruines et en fonder même de nouveaux.

Je reviens à nos chers défunts. Des chrétiens n'ayant ni le temps, ni la liberté de les ensevelir, les portèrent avec respect dans le caveau de l'église, avec les corps des deux autres victimes, mais les malfaiteurs ayant mis le feu à l'église, les corps furent passablement endommagés.

Il n'est pas vrai, suivant que certaines personnes l'ont rapporté, que leurs corps aient été mutilés : les sauvages se sont permis ces traitements à l'égard des soldats, peut-être aussi de quelques employés du gouvernement, mais ils ont respecté les corps des prêtres.

En ce moment, je reçois le journal du cher P. LeGoff, il y a longtemps qu'il me l'avait adressé, mais à cause de mes voyages continuels, il n'a pu me rencontrer que maintenant. Je vais copier mot à mot les renseignements qu'il me donne, concernant les faits du Lac la Grenouille.

Ce pauvre père a été pendant plus d'un mois, lui et ses chrétiens, pri-

sonniers de Gros-Ours, il parle d'une danse superstitieuse dont il a eu la douleur d'être témoin. C'est lui maintenant qui va parler :

“ Mais, Monseigneur, ce qui ajoutait encore à l'horreur de cette danse et achevait de lui donner un caractère vraiment satanique, c'étaient les profanations que ces barbares y mettaient. Le croirez-vous, ils ont dansé avec les soutanes de nos deux prêtres et les ornements de nos églises. Vous représentez-vous bien le bel effet que devaient faire une quinzaine de démons de cette sorte, la tête ornée de plumes et de pendeloques, le visage affreusement barbonillé, celui-ci affublé d'une soutane, celui-là le dos couvert d'une châsuble en drap d'argent, un autre d'une châsuble en drap d'or, tel autre d'une châsuble en drap noir, tel autre d'une chape, etc. Enfin toutes les soutanes de nos deux pères et tous les ornements de leur église y ont passé sauf quelques voiles et manipules que les Métis du lac la Grenouille ont pu arracher à des sauvages moins pervers en les payant. Je leur aurais pardonné de bon cœur s'ils m'avaient fait partager le sort des bons pères Fafard et Marchand. Je ne pouvais faire un pas hors de ma loge sans voir flotter au bras ou au cou de quelqu'un tantôt une étole ou autre partie de nos ornements sacrés. Pendant le long mois que j'ai passé dans cet enfer, j'ai dû presque chaque jour, subir, sans mot dire, le dégoût de voir passer et repasser devant moi, un jeune homme vêtu d'une aube, autrefois magnifique, maintenant souillée et coupée à la taille du sire qui la portait. Un autre sauvage avait cru bien de se tailler un capot dans une chape du P. Fafard, un autre s'était taillé un tapis de selle dans une des plus belles chasubles. Et ce crève-cœur, je l'ai eu tous les jours de ma captivité, bien que pourtant il ait été tempéré par quelques adoucissements.

“ Il me fut d'abord bien doux d'apprendre que le sort de mes deux confrères, tombés sous les balles des assassins, avait touché le cœur de quelques personnes compatissantes qui n'avaient pas craint de rendre à leurs corps, et cela au péril de leur vie, le devoir que leur état réclamait.

“ Une vieille femme nommée *Malchekekway*, racontait en pleurant à nos Montagnais, ce qu'elle avait fait, vu le péril auquel elle s'était exposée, alors que toute marque d'intérêt donnée à nos deux martyrs, ne pouvait qu'exaspérer les Ojibés, ce qu'elle avait fait, dis-je, me parut grand à moi.

“ Qu'avait-elle donc fait ? Eh bien elle avait lavé le visage des Pères Fafard et Marchand, lorsqu'ils étaient encore étendus au lieu où ils étaient tombés. Elle le fit dans un état de saisissement facile à comprendre, allant et venant de l'un à l'autre, s'y prenant et s'y reprenant encore avec le respect et la tendresse d'une mère, et avec cela, cherchant dans son cœur une prière pour eux et ne pouvant que pleurer.

“ Ce premier devoir rempli, il s'agissait de transporter les corps en tel lieu où l'on pût les ensevelir convenablement. Deux Métis, sans calculer les dangers auxquels ils s'exposaient, mais n'écoutant que leur respect et leur dévouement, voulurent s'acquitter de ce dernier devoir, et tenant à faire les choses convenablement, ils revêtirent les deux corps d'ornements sacrés et les déposèrent ainsi dans le caveau de l'église sans les couvrir de terre. Voilà ce que firent de grands cœurs. Vous savez le reste.”

Ma citation est longue, mais je crois que pour votre intérêt elle ne l'est pas trop : si j'en avais eu connaissance plus tôt, j'aurais pu abréger mon rapport à moi et c'en eût été mieux, maintenant finissons. Le feu, bien entendu, endommagea les cadavres et l'église disparaissant, ils demeurèrent découverts.

S'il faut en croire un journal anglais de Winnipeg, je ne sais plus lequel des soldats leur aurait donné une première sépulture, et cela avec tout le respect et la piété possibles et quelques jours après, le R. P. Prévost, aumônier du 65^e, qui avait tant à cœur d'honorer ses frères martyrs put satisfaire sa piété paternelle en transportant les corps dans le cimetière de la mission, et cela, avec toutes les cérémonies de l'Église.

Le jour même que les soldats faisaient la première sépulture, le R. P. Prévost se trouvait à cinq ou six milles de là, avec les officiers et soldats du 65^e.

Ils eurent l'excellente idée d'élever une belle grande croix à la mémoire de nos martyrs, et l'aumônier la bénit; j'ai salué de loin ce monument de la piété des braves soldats canadiens, et ceux qui voyageront sur la Saskatchewan lui feront comme moi.

Le 7 août, le R. P. Legoff et moi offrîmes le Saint Sacrifice sur la tombe de nos chers martyrs, assistés des quelques chrétiens qui s'étaient unis à nous la veille, puis nous allâmes passer quelques jours avec nos bons Montagnais.

Le mardi 11 août je repassais encore, et j'enfonçai autant que possible une planche à la place même où mes chers missionnaires sont tombés, afin de ne pas l'oublier. Le 12 au soir, je renouvelais mon pèlerinage avec le bon Père Rémas qui, après avoir terminé sa mission auprès des Cris, voulut se donner la consolation de prier et de pleurer sur la tombe de ses frères et à la place où ils étaient tombés. Cette fois nous étions absolument seuls. Je vis cependant avec plaisir que ces tombes avaient été visitées après moi, car on avait déposé une fleur aux pieds des croix.

Maintenant l'établissement du lac la Grenouille est absolument détruit et je doute qu'il se relève de sitôt, les sauvages, honteux et effrayés, s'en tiennent éloignés, ceux qui y habitaient vont probablement se joindre à ceux des autres réserves.

Si les circonstances me permettent de relever la mission du lac la Grenouille, je ferai transporter dans l'église les corps de nos chers frères, si je ne puis la relever, je les ferai transporter dans l'église de la mission la moins éloignée, je ferai en sorte qu'on plante plus tard, au moins une croix à chacune des places où nos chers Pères sont tombés.

Cher monsieur et chère madame Fafard, je suis presque honteux de ma longue lettre, de tous ces détails si intimes qui n'ont pu que vous faire répandre des larmes. Je ne regrette pourtant pas de l'avoir fait, car j'en suis sûr, ces détails si tristes qu'ils soient, vous êtes heureux de les connaître. J'ai si peu de regrets de vous les avoir écrits, que je vais immédiatement les copier presque mot à mot pour les envoyer à la famille du regretté P. Marchand; lui et le cher P. Fafard s'aimaient comme deux frères; ils se voyaient souvent, ainsi que leurs autres frères des missions environnantes, ils se soutenaient mutuellement dans leurs nombreuses

difficultés, tous les deux ont été en même temps victimes de leur dévouement, martyrs de la charité, tous deux expirant l'un à côté de l'autre, la mort même n'a pu les séparer.

Je regrette que la distance qui sépare les deux familles qui les pleurent ne leur permettent pas de se voir, de se communiquer leurs peines et de se consoler mutuellement.

La congrégation des Oblats et le diocèse de Saint-Albert sont comme deux autres familles qui se sentent frappés avec vous, qui mêlent leurs regrets et leurs larmes aux vôtres. Si les peines nous sont communes, nous partagerons aussi la gloire et l'honneur de vos chers martyrs, ne l'oublions pas. Si les familles Lafard et Marchand ne peuvent se voir et communiquer entre elles, je m'efforcerai de leur servir d'intermédiaire, bientôt, je l'espère, j'aurai la consolation de vous voir et, tôt ou tard, si Dieu me prête vie, je verrai aussi la famille Marchand.

En attendant, au nom de nos chers enfants, de nos chers martyrs, je vous bénis en commun et vous prie de me croire votre tout dévoué et respectueux

† VITAL J.,

Evêque de Saint-Albert, O. M. I

Deuxième lettre de Mgr Grandin

Riel représente les prêtres comme vendus au gouvernement

Les prêtres ont tout fait pour empêcher la révolte

Les horreurs de la guerre

L'attitude du clergé de la Saskatchewan, à l'égard des rebelles est nettement définie dans cette lettre ; mais Mgr Grandin l'avait encore mieux établie, pendant l'insurrection, dans la lettre suivante, adressée au R. P. Antoine, supérieur des Oblats à Montréal, et qui était une réponse péremptoire aux accusations de complicité portées contre le clergé de la Saskatchewan par les journaux libéraux, entre autres le *Globe*, le *Witness* et l'*Aurore*. Il est aussi question dans cette lettre des massacres et déprédations commis par les sauvages, soulevés par Riel :

Mon cher Père,

Les auteurs de la révolte, croyant que nous nous opposons à leur mouvement, ce que nous faisons évidemment, nous représentent comme des hommes vendus au gouvernement, qui s'entendent avec lui pour les aveugler. Ils n'auraient pas voulu nous faire massacrer sans doute, mais les sauvages, dont la majorité sont encore idolâtres, une fois excités, c'est comme le feu de nos prairies, qu'on ne peut plus l'arrêter. J'ai le cœur gros de douleur, les yeux fatigués de pleurer : on massacre nos pauvres pères, on saccage nos établissements, on brûle ce qu'on ne peut prendre.

Qui sait ce que le bon Dieu nous réserve ? Nous n'avons plus d'argent mais nous avons des établissements. Que va-t-il nous rester des misères à soulager, la famine peut-être, car ces révoltés n'ont pas semé et pour vivre, vont détruire tous les animaux domestiques du pays.

L'excitation est grande, les sauvages qui nous entourent nous ont donné beaucoup d'inquiétude. La population étrangère au pays surtout a été effrayée. Nos pères font ce qu'ils peuvent pourtant, pour apaiser les sauvages. Les Pères Scollen et Gabillon, qui se trouvent avec la plus grosse bande, avec les sauvages les plus dangereux, ont vraiment été exposés. Le Père Scollen a été admirable de prudence et d'énergie. Il a fait déposer les armes à ses sauvages, leur a fait restituer des choses

volées, a empêché l'effusion du sang, a rendu les plus grands services au gouvernement, au pays et aux sauvages eux-mêmes. Et cependant, jusqu'à présent, chaque fois que les sauvages ont menacé de se révolter, si un missionnaire se trouvait avec eux, il était accusé de les pousser à la révolte. Que n'a-t-on pas dit et écrit contre le Père Scollen lui-même? *Nous ne sommes point des révolutionnaires.*

Nous déplorons de grands malheurs, et ces malheurs vont encore augmenter nécessairement et nous mettre dans une grande détresse. Je ne sais ce que je pourrai entreprendre pour faire face à tous les besoins. Dès qu'il sera possible de voyager, je vais visiter nos missions, ou du moins les places où elles étaient. Je vais probablement aller pendant l'hiver tendre la main quelque part. Priez et faites prier pour nos chers Pères. Je ne sais ni quand ni comment je pourrai vous envoyer cette lettre, peut-être demain, peut-être dans huit ou dix jours. Si alors j'ai d'autres nouvelles, je tâcherai de vous les donner.

P. S.—Le 26 avril, nous avons été agréablement surpris par le cher Père Lacombe. Les Pieds Noirs étaient encore tranquilles quand il est parti. Mais nos mauvaises nouvelles se confirment toujours. J'ai des nouvelles du lac la Biche; on y était tranquille, il y a une dizaine de jours.

† VITAL J.,
Evêque de Saint-Albert, O. M. I.

Troisième lettre de Mgr Grandin

Il traite Riel de misérable maniaque, d'espèce de possédé,
de nouveau Mahdi

Les ruses hypocrites par lesquelles il a trompé les Métis

Il demande grâce pour les autres prisonniers de Regina,
" plus bêtes que coupables "

Sir Adolphe Caron a cité une lettre, au cours du débat, sur la question Riel, qu'il importe de mettre sous les yeux du lecteur. Cette lettre qui était adressée au ministre de la milice, est de Sa Grandeur Mgr Grandin, et porte la date du 16 juillet 1885 :

Honorable et cher monsieur,

Assurément les troubles du Nord-Ouest n'ont pas manqué de vous préoccuper beaucoup et il me semble que Votre Honneur doit respirer plus à l'aise, maintenant qu'ils sont apaisés. Je partage pleinement votre satisfaction, cependant je dois ajouter que chez moi elle est loin d'être complète. La révolte m'a tout particulièrement blessé au cœur; j'ai souffert de voir nos si bons métis trompés par un MISÉRABLE MANIAQUE, mépriser nos avis, se défier de notre dévouement, se déclarer contre le gouvernement, contre l'Église et contre Dieu. J'ai été surtout bien péniblement affecté de voir, A LA VOIX DE CETTE ESPÈCE DE POSSÉDÉ, les sauvages se soulever et aller jusqu'à massacrer des personnes qui ne leur avaient fait aucun mal, qui ne leur avaient fait que du bien, des personnes qui, comme nos chers missionnaires Fafard et Marchand, leur avaient tout sacrifié, leur existence même. Les massacres, la destruction presque entière de plusieurs de nos établissements; absolument complète de plusieurs autres, la pauvreté, le malaise, l'inquiétude, la crainte, le découragement chez les vaincus, la haine et le désespoir chez beaucoup, voilà surtout ce qui m'effraie et me fait presque oublier mes malheurs personnels. Chacun assurément souffre plus ou moins de ces malaises et de ces funestes prévisions; et il me semble que j'en souffre plus qu'aucun autre.

J'adresse à l'honorable ministre de la justice une pétition en faveur des métis compromis dans cette regrettable révolte, non que je l'approuve, bien loin de là, mais je sais positivement que ces pauvres révoltés ont été

odieusement trompés, on a abusé de leur simplicité et on leur a fait prendre les armes, sans presque qu'ils s'en doutassent. UN MISÉRABLE avait captié leur confiance, en se donnant comme un homme divin ; ils étaient convaincus qu'il avait une puissance presque divine ; ils redoutaient ses colères et ses menaces, il aurait eu la foudre en main qu'il ne se serait pas fait redouter davantage. Il n'en est pas venu là tout d'un coup. Il a profité de tout, de sa popularité d'autrefois, de sa réputation, de la confiance et de l'affection que ses compatriotes lui portaient, de leur esprit vraiment religieux et parfois superstitieux ; et surtout de leurs griefs contre le gouvernement, comprenant pourtant que pour en devenir absolument maître, il avait besoin de la religion, il a commencé par faire des efforts pour se gagner l'appui du clergé, tout en travaillant à aigrir les métiés contre le gouvernement. Il lui a été trop facile de réussir sur ce point, mais il n'a pu venir à bout des prêtres. Pour obvier à cet échec, il a travaillé longtemps pour faire croire à ses compatriotes qu'il était un grand saint. Il passait les jours et les nuits en prières, il jeûnait souvent et disait à tous qu'il avait une mission vraiment divine. Il a fini par se donner comme l'homme de Dieu, et dès lors rien ne le gênait plus. Jouissant d'une autorité divine, il était supérieur au clergé et à toute religion. Il n'avait à la bouche que ces mots : " Il faut que la volonté de Dieu s'accomplisse." Plusieurs de ses compatriotes ont été effrayés de ses excès ; comme les prêtres, ils ont voulu lui résister ; dans les disputes, il les battait par ses injures, ses mensonges et ses menaces : il les faisait emprisonner, il les condamnait à mort même. Comprehant qu'il était impossible de lui résister, beaucoup se réfugièrent soit à Prince-Albert, soit dans le bois. A leur retour, ils se sont trouvés ruinés comme les autres.

Ainsi honorable et cher monsieur, la plupart des prisonniers de Regina sont victimes du terrorisme surtout, ils sont plus bêtes que coupables, et pour cette raison je demande qu'on soit indulgent pour eux. En demandant cette faveur au gouvernement, je puis dire que je serais appuyé par toutes les personnes respectables du pays, de toutes nationalités et de toute dénomination religieuse.

Pour ce qui est des conseillers de ce *nouveau Madhi*, comment les justifier ? Hélas, cher monsieur, ces pauvres gens ont été choisis positivement à cause de leur ignorance et de leur timidité. Dans les assemblées, ils n'osaient pas ouvrir la bouche ; on prenait les résolutions à leur nez et ils ne savaient pas même de quoi il s'agissait, aujourd'hui, Pépouante est chez tous les métiés du district, je dirai même dans toute la nation, bien que se louant de la noble conduite du général Middleton qui, me disaient de pauvres mères et des missionnaires, agissait plus en père qu'en vainqueur.

Lettre du Père Leduc

Les horreurs causés par le soulèvement des Sauvages

Le martyre des Pères Fafard et Marchand, la destruction de plusieurs missions, la fuite des religieuses

Les Pères Vegreville, Fourmond, Touze, Moulin et cinq religieuses prisonniers de Riel, exposés aux feux des deux armées. Le P. Moulin blessé à la jambe

Riel est condamné à périr par la corde. Puisse-t il revenir au bon Dieu et abjurer ses erreurs!

Le 19 novembre 1885, *l'Union*, de Paris, reproduisait une lettre adressée à un prêtre de Rome, par le Père Leduc, O. M. I., Grand-Vicaire de Mgr. Grandin. Dans cette lettre datée du 18 août, le révérend Père parlait du massacre du lac Grenouille, des excès des Sauvages, poussés par Riel, et qui voulaient se débarrasser des blancs et de leurs prêtres. Il parle aussi des souffrances endurées par les missionnaires et les religieuses tenus par Riel à Batoche et délivrés par le général Middleton. Voici cette lettre :

SAINT-ALBERT, le 18 août 1885.

Monsieur et bien digne collègue,

J'arrive d'une longue excursion à Calgary, Regina, Winnipeg, Saint-Boniface, Qu'Appelle, Batoche, Duck-Lake, Prince Albert.

Parti le 20 mai, je suis rentré à Saint-Albert le 11 août, après avoir visité le théâtre de la malheureuse guerre par laquelle nous venons de passer.

La mission du lac Grenouille a été détruite de fond en comble : école, presbytère, église, tout a été livré aux flammes, par les sauvages révoltés, les chers Pères Fafard, canadien, et Marchand, du diocèse de Rennes, ont été massacrés par les infidèles, leurs cadavres horriblement mutilés, leurs cœurs arrachés et sans doute dévorés.

Tous les deux sont glorieusement tombés sous les balles des patens

qui les immolaient à leur haine aveugle et insensée. Tous les deux sont tombés en pratiquant la noble vertu de charité, portant secours aux victimes que faisaient les infidèles et s'efforçant d'apaiser, de calmer la fureur des Indiens. *Ceux-ci, aveuglés par de perfides conseils, voulaient se débarrasser non seulement des blancs, mais de leurs prêtres et de leur religion.*

Dans notre deuil profond, une inespérée consolation nous reste, c'est que nous avons deux martyrs, deux protecteurs de plus auprès du bon Dieu ; c'est que l'honneur, la grâce insigne du martyr du sang a été accordée aux Oblats de Marie Immaculée dans ces vastes territoires du Nord-Ouest, dans ce cher diocèse de Saint-Albert.

La mission du lac d'Agneau a été anéantie aussi et brûlée ; celle de Notre-Dame de Pontmain a été pillée ; celle de Battleford, du lac Canard, de Batoche et de Grandin ont souffert beaucoup, et les pertes matérielles que nous avons éprouvées s'élèvent à une somme très considérable.

Les Sœurs de Charité de deux de nos missions se sont réfugiées sur des îles, au lac Labiche et à l'île de la Crosse, *afin d'échapper au danger, redouté plus que la mort, de tomber entre les mains des sauvages.*

Les Pères Vegreville, Fourmond, Touze, Moulin et cinq Sœurs, fidèles compagnes de Jésus, *sont restés, pendant des semaines, prisonniers du fameux Riel, chef des Métis révoltés.*

Pendant la bataille de Batoche, c'est-à-dire pendant quatre jours entiers, Pères et Sœurs sont restés exposés au feu des deux camps ennemis ; la maison d'école, qui leur servait de PRISON, se trouvant malheureusement prise entre deux feux, celui du général Middleton pour le gouvernement, et celui des Métis insurgés ; le R. P. Moulin a été blessé d'une balle à la jambe. Dans cette maison, qui fut criblée de balles, c'est un vrai miracle que les autres Pères et Frères se soient échappés sains et saufs.

Mgr Grandin est parti, depuis quelque temps, pour aller pleurer et prier sur la tombe de nos martyrs.

La guerre est finie et le chef de l'insurrection doit monter à l'échafaud le 18 du mois prochain, condamné à périr par la corde. *Puisse-t-il revenir au bon Dieu et abjurer ses erreurs !* Car ce malheureux insensé a voulu s'ériger en prophète, en réformateur, en quelque chose de divin, en un mot. Il a poussé la folie jusqu'à vouloir fonder une nouvelle religion, entraînant avec lui un certain nombre de pauvres ignorants...

Merci, cher et vénéré collègue, de tout votre dévouement pour le diocèse de Saint-Albert. La somme que vous envoyâtes à l'occasion des noces d'argent d'épiscopat de votre saint ami, somme si généreuse, pour fonder de nouvelles missions, a été employée. Aujourd'hui, ce sont des ruines nombreuses que nous devons relever. Merci encore une fois de votre charité et de votre générosité...

Priez et faites bien prier pour nos pauvres missions, et veuillez me croire votre tout dévoué et très respectueusement affectionné collègue.

HENRI LEDUC, O. M. I.,
Vicaire-Général.

Le récit d'une religieuse de Batoche

Cinq semaines d'emprisonnement et de terribles anxiétés

Prêtres et religieuses s'attendent au martyre d'un jour à l'autre

Riel apostasie et veut établir sa nouvelle religion par la violence

Il défend toute relation entre les missionnaires et les Métis, sous peine d'emprisonnement

Les coupables sont ceux qui ont soulevé les Sauvages

Les missionnaires ont raconté les horreurs de la révolte de la Saskatchewan. Ils ont dit combien ils ont eu à souffrir de Riel, qui ayant apostasié voulut soustraire les Métis—et il ne réussit que trop malheureusement—à la salutaire influence du clergé. Si les Métis eussent écouté leurs meilleurs amis, les missionnaires, que de maux ils auraient évités !

Les religieuses n'ont pas été mieux traitées que les prêtres. Ces saintes femmes n'ont pas été respectées. A chaque instant elles s'attendaient à la mort, au martyre !

On connaît les atrocités qui se sont commises ou que l'on se proposait de commettre.

Dans la lettre qui précède, le Père Leduc parlait des horreurs de la captivité où Riel avait tenu les Prêtres et les Sœurs. Ce qu'il dit est pleinement confirmé par le récit suivant, publié par une sœur de la Saskatchewan, dans le *Tablet*, journal catholique de Londres :

Les bons Pères (Moulla et Vegreville) s'installèrent dans le rez-de-chaussée et eurent la complaisance de nous laisser la seule pièce qui composait le premier étage. C'est là que nous avons passé près de cinq semaines, pendant lesquelles la douloureuse anxiété où nous nous trou-

vions a dû compter, je l'espère bien, comme une expiation pour nos
des fautes commises dans le passé. Bientôt les missionnaires
paroisses voisines arrivèrent, de sorte que la communauté des Oblats
compta cinq membres dans moins d'une semaine après notre arrivée.
Une tertiarie de saint François s'établit dans le grenier. Ainsi le toit
hospitalier de Saint-Antoine abritait les sujets de trois différents ordres
religieux.

Le 23 avril, les éclaireurs de Riel apportèrent la nouvelle que les
troupes canadiennes approchaient de Qu'Appelle. Immédiatement une
bande d'environ cent cinquante métis et sauvages se porta à leur ren-
contre. Ils firent halte un instant à la porte du révérend Père pour lui
dire adieu. Les sauvages s'élançèrent en avant en poussant leur terrible
cri de guerre. Ils offraient un spectacle étrange dans leur tenue de
combat, nus, ou à peu près, car ils avaient rejeté leurs couvertures afin
de pouvoir manier plus à l'aise leurs fusils et leurs couteaux, mais tout
frais peints et tatoués.

Le lendemain matin au moment où retentissait le premier coup de feu,
à l'engagement de l'Anse-au-Poisson, nous sommes tombés à genoux et
avons récité le rosaire avec ferveur pour les nombreuses âmes qui étaient
jetées dans l'éternité. De la porte de l'habitation les Pères entendaient
les détonations. Il nous semblait affreux de n'être qu'à une douzaine de
milles d'un champ de bataille ; nous étions loin de penser à ce qui nous
était réservé.

*Avec le temps les efforts déplorables de Riel pour établir sa nouvelle
religion augmentèrent de violence, et par malheur il ne trouva que trop
d'adhérents parmi les gens simples qui l'entouraient. La sainte auto-
rité de nos pères, la divinité de Notre-Seigneur, la maternité divine de
Marie, la présence réelle de Jésus-Christ dans le divin Sacrement de
l'Eucharistie, tout cela fut renié. Conformément aux décrets de Riel et
de son conseil, Pâques fut fixé au 1er mai. Ce jour-là les Pères furent
sommés de comparaître devant le conseil, et leur héroïque défense fut
récompensée par des insultes et des menaces ; de ce jour ils devinrent de
véritables confesseurs de la foi. On ne voulut pas leur permettre de
retourner dans leurs missions respectives, même pour une heure, et tout
rapport avec leurs ouailles leur fut strictement défendu. Tous ceux qui
venaient, soit pour assister à la messe ou pour voir les Pères, étaient
menacés des chaînes et de la prison.*

Nous nous trouvions ainsi réellement prisonniers à Saint-Laurent.
Les Pères étaient prêts à toute éventualité et s'attendaient d'un jour à
l'autre à mourir comme martyrs ; nous avions l'espoir de partager nous
aussi leur heureux sort.

Des hommes que les missionnaires avaient comblés de bien aits et
dont les enfants étaient élevés par charité dans notre petit pensionnat,
proposèrent dans le conseil de brûler l'église et le couvent de Saint-
Laurent, Grandin, mais la proposition rencontra de l'opposition et fut
ajournée à plus tard.

Le 1er mai nous reçûmes une lettre qui confirmait la nouvelle du mas-

sacre des Pères Lafard et Marchand. Le signataire, le Père Gochin, était lui-même prisonnier dans le camp des Sioux ; il exprimait son ardent désir d'être trouvé digne de donner sa vie pour le salut de ces pauvres infidèles.

Nous étions encore sous le coup de l'émotion produite par cette lettre, lorsque, vers 3 heures du soir, nous vîmes l'habitation environnée par une bande de sauvages à l'aspect terrible. Ils firent cercle devant la porte et leurs fusils en joue, ils commencèrent le chœur le plus infernal que nous avons jamais entendu de gosiers sauvages. Nous pensions que notre dernière heure était arrivée et nous n'avons pas perdu de temps pour nous préparer à la mort. Mais il paraît que les sauvages n'étaient pas venus avec de mauvaises intentions. C'est du moins ce que nous avons supposé charitablement, car ils se retirèrent tous dès qu'ils eurent reçu des Pères un peu de tabac, comme présent.

Pauvres sauvages ! Je ne crois pas qu'ils puissent être blâmés pour leurs méfaits, car ils ne savent ce qu'ils font. Les coupables sont ceux qui les ont soulevés.

Oui, les coupables sont ceux qui ont poussé les Métis et les Sauvages à la révolte. Ces hommes-là peuvent exciter notre pitié, mais ils ne sauraient mériter ni la couronne du martyr ni celle du patriote.

Riel dénonce Sa Grandeur Mgr Taché

Riel trompe Mgr Taché en le rassurant sur le but pacifique de son agitation

Il vomit les plus grandes insultes contre son bienfaiteur

Il traite Nos Seigneurs Taché et Grandin de voleurs et de canailles

Dans une de ses lettres, le Révérend Frère Piquet, parlait en ces termes de l'ingratitude de Riel et de sa haine envers le clergé.

On peut donner des preuves irréfutables de la haine que Riel avait pour le clergé. *Il vomissait même les plus grandes insultes contre Mgr Taché son bienfaiteur.* Ceux qui n'y voudraient pas croire, qu'ils demandent des informations aux Pères Oblats du district de Saint-Laurent.

Le Frère Piquet avait raison de dire que Sa Grandeur Mgr Taché a été le bienfaiteur de Riel. C'est à l'archevêque de Saint-Boniface que Riel doit d'avoir été conduit, tout jeune encore, au séminaire de Montréal, où les messieurs de Saint-Sulpice lui donnèrent gratuitement son instruction.

Injurier, outrager son bienfaiteur était donc l'un des actes les plus coupables, les plus odieux, les plus injustifiables qu'il put commettre. Il n'a pas reculé devant cette infamie.

Peu après son arrivée dans la Saskatchewan, Riel écrivit à Mgr. Taché pour l'informer du but de son agitation qu'il disait devoir être toute pacifique. Cette lettre porte la date du 25 juillet 1884. En voici un extrait :

Monseigneur, *mes démarches ne sont pas des démarches de trouble.* Je me propose d'agir dans le Nord-Ouest de la manière la plus propre à me gagner l'approbation des gens honnêtes et paisibles des deux côtés des lignes. J'ai des amis en Canada ; j'en ai dans les Etats-Unis. Il est de bienséance, dans les circonstances où je me trouve, que je n'oublie ni les uns ni les autres. *Et en respectant strictement le droit des gens,* il ne m'est pas impossible d'être agréable à ceux-ci et de faire plaisir à ceux-là.

J'ai reçu des faveurs des deux bords. Il importe *qu'en me montrant reconnaissant vis-à-vis d'un côté, je ne sois pas ingrat vis-à-vis de l'autre.*

Je souhaite me tenir en rapport avec Votre Grandeur.....

Monseigneur Grandin est absent, mais il est rumeur que le saint évêque sera bientôt de retour.....

Veillez prier pour moi que Dieu veuille daigner me soutenir, et qu'il lui plaise d'amener *tous les gens de bien à s'entendre*, et dans l'Est, et dans le Manitoba et dans le Nord-Ouest.

Monseigneur, j'ai l'honneur d'être comme auparavant,
Votre *reconnaissant* et obéissant serviteur.

LOUIS RIEL.

On pourrait difficilement être plus respectueux, plus pacifique, plus *reconnaissant*, plus désireux de gagner *l'approbation des gens honnêtes et paisibles*, de *respecter strictement le droit des gens*, que Riel ne se montrait en apparence. Mais il est évident que Riel jouait la comédie et qu'il voulait tout simplement empêcher qu'on ne vit clair à travers son jeu.

Qui le croirait ? Quelques mois à peine s'étaient écoulés que Riel dénonçait Nos Seigneurs Taché et Grandin—nous osons à peine l'écrire --comme des *voleurs* et des *canailles* !

On a lu plus haut le témoignage du Frère Piquet. Voici maintenant ce qu'a raconté M. George Ness, lors du procès Riel. Ness fut l'un des prisonniers de Riel et demeurait tout près de Batoche lors de la révolte.

— Quand avez-vous vu Riel après le 17 mars ?

— Le 18.

— Vous l'avez vu lorsqu'il prit possession de l'église ?

— O.ai.

— Vous avez entendu ce qu'il dit aux prêtres alors ?

— O.ai.

— Jusqu'à cette date lui avez-vous entendu faire aucune remarque insultante pour le prêtre ?

— O.ai.

— Quand ?

— Au mois de février, je crois.

— Vers la fin de février.

— Vers février.

— A cette époque n'a-t-il pas eu une difficulté avec le Père Moulin. Veuillez la faire connaître.

— Il accusa l'évêque Taché et l'évêque Grandin d'être des voleurs et des canailles. (*Thieves and rogues.*)

C'est ainsi que le *reconnaissant et obéissant serviteur* de Mgr.

Taché traitait son bienfaiteur, ainsi que Mgr Grandin, le *saint évêque* !

Au cours de son allocution aux jurés, Riel commenta cette déclaration de George Ness. Se rétracta-t-il ? Qu'on lise cette partie de son discours :

L'un des témoins, George Ness, je crois, dit que j'ai parlé de l'archevêque Taché et que je lui ai dit qu'il était un voleur. Si j'en avais eu l'occasion je l'aurais interrogé sur ce que je lui ai dit, de façon à être compris par vous. J'ai connu l'archevêque Taché comme un grand bienfaiteur, j'ai vu entouré de sa grande propriété, la propriété d'une veuve, dont le chemin passait tout près, il acheta le terrain alentour et s'empara de ce chemin pour essayer d'obtenir sa propriété à bon marché.

Et comme l'archevêque Taché est mon grand bienfaiteur, comme il est mon père, je dirai, vu qu'il m'a fait immensément de bien, et comme il n'y avait personne qui eut le courage de le lui dire, je l'ai dit, parce que je l'aime, parce que je reconnais tout ce qu'il a fait pour moi. Quant à l'évêque Grandin, c'était pour les mêmes motifs. J'ai d'autres exemples de l'archevêque Taché, et le témoin aurait pu dire comme le R. P. Moulin : "Quand vous parlez de personnes telles que l'archevêque Taché, vous devez dire qu'il a fait une erreur et non pas un vol." Je dis que nous avons été patients assez longtemps, et quand nous voyons que les mots doux ne servent qu'à couvrir les grands pour faire le mal, nous sommes justifiables de dire que le vol est le vol partout, et les coupables sont forcés par l'opinion publique d'y faire attention. L'homme qui a le courage de parler de cette façon, au lieu d'être un homme odieux, est un bienfaiteur et pour ces hommes-là et pour la société.

Tel est le langage execrable que tenait Riel envers son bienfaiteur au moment même où il implorait la clémence du jury. Quelque chose d'inouï, de renversant.

Quand s'est-il rétracté ? La nuit seulement qui précéda sa mort. Réalisant tout l'odieux de son procédé, il chargea son confesseur, le P. André, d'aller demander pardon en personne à Mgr Taché. Écoutons le récit du *Manitoba* :

Durant sa dernière nuit, il dit au Révérend Père André : — "Vous êtes à Saint-Boniface n'est-ce pas mon Père ? Eh bien ! Quand vous y serez vous vous prosternerez devant Mgr Taché, et lui demanderez pour moi pardon des paroles effrayantes que j'ai prononcées contre lui durant mon procès. Est-il possible que j'aie pu le traiter de la sorte jusqu'à dire qu'il avait volé, lui qui m'a élevé, qui m'a protégé toujours, que j'ai regardé comme mon père et qui a tant fait pour les miens. Promettez-moi d'aller à Saint-Boniface et d'aller voir Monseigneur."

Un ami de notre feuille qui a eu l'honneur de se trouver au palais avant hier a été témoin de l'exactitude avec laquelle le Révérend Père André a

rempli le message de son malheureux pénitent. Se jetant aux genoux de Sa Grandeur, il La conjura d'oublier ce que le pauvre condamné avait dit dans un moment de démence.

La scène était on ne peut plus saisissante.

Monseigneur en pleurant releva le bon Père : " Je n'ai rien à pardonner dit-il, je n'ai rien contre personne et en particulier je n'ai jamais rien en contre ce pauvre M. Riel."

Le pardon efface tout, même les fautes les plus odieuses. Mais nous refusons de croire que l'homme qui a pu ainsi outrager son bienfaiteur dans un moment aussi solennel et aussi critique, soit doué de brillantes qualités de l'esprit et du cœur.

Ce n'est pas tout.

Quand Sa Grandeur Mgr Taché vint de Rome en 1870, à la demande du gouvernement, dans le but de pacifier les Métis, Riel s'opposa tout d'abord à ce qu'il eut aucune communication avec les chefs. Il fit même placer un piquet de soldats en face de l'Evêché, pour faire comprendre à Mgr Taché qu'il était le maître du pays.

Le croirait-on encore ? Non content de traiter l'archevêque Taché de *voleur* et de *cavaille*, durant la dernière révolte, Riel serait même allé jusqu'à demander sa tête comme prix de sa reddition. Voici ce que nous écrivait une personne haut placée dans le Nord-Ouest, en date du 19 mai 1885.

Le pauvre garçon a causé beaucoup de mal : c'est lui qui est responsable des massacres des pauvres missionnaires par les sauvages. Sachant l'opposition que ferait le clergé à tout mouvement suggéré par lui, il mit les sauvages en garde contre les prêtres, leur donnant à entendre que ces derniers étaient leurs pires ennemis, vendus au gouvernement. C'est ce qui donna lieu au massacre du lac La Grenouille.

Les métis eux-mêmes menacèrent les prêtres. Lorsque Middleton lança sa proclamation, invitant les Métis à retourner à leurs demeures, demandant une entrevue avec les chefs qu'il sommait de se rendre, Riel répondit : " Livrez-moi Dewdney, Lawrence Clarke et Mgr Taché, et je cesse les hostilités." Tels sont les principaux faits que l'on raconte et qui me viennent de source authentique.

Le trait concernant Mgr Taché, si révoltant qu'il puisse paraître, nous l'avons entendu confirmer par un membre important du clergé du Nord-Ouest.

En face de pareilles choses, nous concevons que le Père André traite Riel de *monstre*, que le Frère Piquet lui applique le même qualificatif, et que le Père Fourmond ait cru voir en lui l'Ante-Christ. Et c'est cet homme-là que l'on nous représente comme un héros, comme un martyr, comme la personnification de notre race ! Nous ne sommes pas descendus si bas.

L'abbé McWilliams et Riel

L'agitation Riel n'est, d'après lui, qu'une manœuvre politique

Il assiste Riel dans ses derniers moments, et sa fin n'est pas celle d'un fou

Il a confiance dans le parti conservateur et Sir John Macdonald

On a beaucoup parlé de l'abbé McWilliams qui, avec le Père André, assista Riel dans ses derniers moments. Voici la lettre que ce prêtre adressait dernièrement à un homme important.

Cette lettre dément la fausse et malicieuse assertion que l'abbé McWilliams se serait rendu auprès de Riel comme émissaire du gouvernement canadien, dans le but de l'empêcher de parler sur l'échafaud.

Elle établit en second lieu que Riel était parfaitement sain d'esprit et parfaitement repentant de ses fautes lorsqu'il lui fallut expier la sentence portée contre lui.

L'abbé McWilliams n'hésite pas non plus à qualifier l'agitation qui se fait de simple manœuvre politique, et à exprimer la ferme confiance que notre population, revenue d'un premier affolement, n'hésitera pas à redonner sa pleine confiance au parti conservateur.

Voici cette lettre :

Mon cher Monsieur,

Je vous envoie la copie imprimée d'une correspondance écrite pour la presse en général et dans laquelle je retire la phrase peu chrétienne qui se trouve dans ma lettre à Son Excellence le gouverneur général et ses conseillers.

J'espère que tous l'accepteront comme une amende honorable. Je regrette d'avoir à dire que l'on m'attribue beaucoup de paroles qui ne sont jamais sorties de mes lèvres ou de ma plume.

On me rapporte que quelques-uns de nos journaux canadiens ainsi que des journaux américains ont dit que j'étais un émissaire du gouvernement et que j'avais été chargé de fermer la bouche du malheureux et mal inspiré Riel.

Rien ne saurait être plus faux. Le gouvernement ne connaissait pas plus mes projets de voyage et mon but lorsque je suis parti de chez moi que l'homme dans la lune. Et pourquoi les eût-ils connus ?

Vous désirez peut-être connaître mon opinion sur la condition du pauvre ambitieux dans ses derniers moments. La voici : il est impossible d'être plus sain d'esprit qu'il ne l'était ; jamais homme n'a été plus fortifié que lui par la puissance de la foi et par les sacrements de l'Église, jamais homme n'a reconnu plus sincèrement ses fautes passées.

Le grand tapage que l'on fait dans la province de Québec n'est pas inspiré par des motifs sincères. C'est une simple manœuvre, en vue de faire du *capital politique*.

J'aimerais à demander à quelques-uns des Montréalais les plus turbulents, dont un grand nombre d'anciens compagnons de collège de Riel, pourquoi, lors de la grande réunion des anciens élèves, rassemblés au collège de Montréal, au nombre de 1300, le 9 septembre dernier, ils n'ont pas témoigné de sympathie pour lui en signant une requête au gouvernement, comme on le leur avait demandé. Je suis en mesure de répondre : c'est qu'ils ne sympathisaient pas avec lui.

J'ai vu Riel, j'ai conversé avec lui. J'ai pris le temps voulu pour étudier son cas avec calme : et je dois dire que sa fin n'a pas été celle d'un fou.

J'ai confiance en Sir John A. Macdonald et dans le parti conservateur autant que jamais. Je n'hésite aucunement à dire que dès que cette agitation sans motifs sera apaisée, la province de Québec témoignera de sa confiance dans le parti qui a tant fait pour elle dans le passé.

Votre tout dévoué,

CHAS. A. McWILLIAMS,

Père.

Nos évêques dénoncent l'agitation Riel

Mgr Taché dit qu'un souffle d'émeute et de révolution passe sur notre pays et que ce mouvement n'annonce rien de bon pour l'avenir

Mgr Gravel dit que Riel a eu recours à des moyens condamnés par l'Eglise

Mgr Langevin blâme les soi-disant catholiques qui refusent d'infliger la peine de mort aux criminels et aux seditieux.

Mgr Cameron est d'avis que Riel a eu le sort qu'il méritait

Mgr Duhamel ne veut pas qu'on impute à l'apostasie les divergences en matières politiques

On a pu voir par ce qui précède ce que le clergé du Nord-Ouest, évêques et simples prêtres, pensaient de Riel, de son insurrection, de la guerre de sauvages qu'il avait soulevée, et des désastres qui en sont résultés.

Par les extraits qui suivent, on pourra voir ce que nos évêques pensent de l'agitation soulevée dans la province de Québec par des politiciens sans scrupules, et comment leurs Grandeurs ont flétri le mouvement révolutionnaire dit mouvement *national* :

SA GRANDEUR MGR FABRE.

UN SOUFFLE D'ÉMEUTE ET DE RÉVOLUTION PASSE SUR NOTRE PAYS. Nous avons pu voir Nous-même un spectacle qui était loin de faire honneur à notre ville : notre jeunesse s'est portée à des démonstrations qui ont peiné les hommes sérieux ; et même des hommes haut placés ont donné la main à ces manifestations, où le ridicule le disputait au dévergondage révolutionnaire. PUISQU'IL FAUT TOUT DIRE, ON A VOULU SE SERVIR DE LA RELIGION POUR ACCENTUER ET

FAIRE ACCEPTER AUPRÈS DE NOS POPULATIONS UN MOUVEMENT QUI N'ANNONCE RIEN DE BON POUR L'AVENIR.

Où allons-nous, N. T. C. F., si nous marchons dans cette route ? Nous accoutumons notre peuple à l'émeute, à la révolution, et loin de le former à l'exercice sage et prudent de ses devoirs politiques, nous l'habitons à l'effervescence, à la licence, et NOUS NOUS RENDONS RESPONSABLES DES TRISTES CONSÉQUENCES QUI DEVRONT EN RESULTER.

Comme nous sommes loin des sages conseils et des prudentes prescriptions de l'immortel Léon XIII dans son Encyclique *Immortale Dei* ! Combien auront à gémir plus tard ceux qui, par la presse, ou par d'autres moyens, auront contribué à faire sortir les catholiques de ce pays du sentier des traditions d'ordre qui y étaient respectées. Nous avons nommé la presse, N. T. C. F., et nous croyons de notre devoir de dire publiquement qu'il y a des journaux dans ce diocèse, qui manquent à leur mission, parce que, tout en se proclamant catholiques et soumis à l'Église, ils sèment la défiance contre les autorités, s'appliquent à les combattre, et montrent trop l'ambition de supplanter, par tous les moyens possibles, ceux contre lesquels ils dirigent leurs accusations.

SA GRANDEUR MGR MOBEAU.

Par ce que vous avez lu dans les journaux, vous êtes suffisamment instruits de ma manière de voir concernant les services chantés pour Riel...

L'EXCITATION PRODUITE A CETTE OCCASION EST TRÈS MALHEUREUSE POUR NOTRE PAYS ET POUR NOTRE PROVINCE EN PARTICULIER. PUISSE-T-ELLE NE PAS NOUS CONDUIRE A QUELQUE CHOSE DE LAMENTABLE ! Prions bien et faisons prier beaucoup, afin qu'il ne nous arrive rien de fâcheux pour nos intérêts religieux et nationaux. Espérons que ce soulèvement, dont on profite en certain quartiers pour répandre des principes condamnés par l'Encyclique *Immortale Dei*, que nous venons de recevoir, va se calmer bientôt.

SA GRANDEUR MGR TRAVEL.

Il sera bon de profiter de cette heureuse occasion pour rappeler les principes de l'Église, en référence à la manière de revendiquer des droits que l'on croit violés. Alors même que l'on pense avoir sujet de se plaindre, on n'est pas pour cela autorisé à se révolter, comme on l'a fait si malheureusement au Nord Ouest, et malgré Mgr Grandin et tous les missionnaires du pays. Ainsi, pour servir la bonne cause des Métis, LE PAUVRE RIEL A EU RECOURS A UN MOYEN CONDAMNABLE ET CONDAMNÉ PAR L'ÉGLISE.

IL EST ÉGALEMENT CONTRAIRE AU BON ORDRE ET AU RESPECT QUE L'ON DOIT AUX DÉPOSITAIRES DES POUVOIRS PUBLICS, DE BLÂMER LEUR CONDUITE PAR DES MOYENS QUI RESPIRENT LA SÉDITION, comme de faire des processions tumultueuses et provocatrices, de livrer des mannequins, sous des noms connus au bâcher, à l'échafaud ou à la fusillade. C'est

accoutumer le peuple à s'attribuer un pouvoir souverain qu'il n'a pas, et déposer dans son cœur des instincts féroces qui y germeront, et produiront un jour des fruits amers pour les familles et la société.

SA GRANDEUR Mgr LANGEVIN.

Depuis quelques semaines, une DANGEREUSE AGITATION et un ESPRIT DÉMAGOGIQUE se sont répandus dans une partie de notre population, généralement si paisible et si religieuse. ON A TRAVAILLÉ A SOULEVER LES MASSES, on a porté SURTOUT LA JEUNESSE, toujours plus impressionnable, A DES DÉMONSTRATIONS TUMULTEUSES, à des VOIES DE FAITS EXTRÊMEMENT REGRETTABLES, qui ne pervent que RABAISSEUR NOTRE PEUPLE dans l'estime publique, nous exposer à UNE GUERRE DE RACE ET DE RELIGION et à ARRÊTER POUR LONGTEMPS LA PROSPÉRITÉ DU PAYS...

Des journalistes trop ardents et irréfléchis, parmi lesquels QUELQUES-UNS SE PROCLAMENT CEPENDANT BIEN HAUT CATHOLIQUES ET SOUMIS A L'ÉGLISE, ont méconnu les graves enseignements de l'Encyclique *Immortale Dei*, ont osé GLORFIER ou au moins JUSTIFIER DES ACTES DE VIOLENCE, L'ÉMETTE et L'INSURRECTION, ont CONTESTÉ à la SOCIÉTÉ LE DROIT DE SE PROTÉGER EN INFLIGEANT LA PEINE DE MORT AUX CRIMINELS ET AUX SÉDITEUX, sans penser qu'il est bien plus facile d'exécuter le désordre et le trouble que de les apaiser. Au lieu de SE BORNER A USER DE LEURS DROITS CONSTITUTIONNELS en temps et lieu convenables, avec la réflexion et le sang froid requis, ils ont préféré FLATTER LES PASSIONS POPULAIRES ET POUSSER A DES MANIFESTATIONS où une effervescence aveugle a causé de déplorables écarts.

Au lieu de prendre et de suivre la direction des évêques, comme le recommande si fortement Léon XIII, ils ont oublié qu'à toutes les phases de notre histoire, surtout les plus critiques, le peuple canadien a toujours trouvé son évêque prêt à l'éclairer et à le guider, à se mettre à sa tête et à l'éloigner des dangers et des malheurs qui le menaçaient.

Si nous croyons devoir vous parler ainsi, N. T. C. F., c'est pour remplir un devoir de Notre charge, et dans votre intérêt bien entendu que Nous le faisons. Oh! écoutez donc les recommandations du Pape et de vos évêques; maintenez vous dans l'ordre, dans le respect des autorités, dans la charité et la justice envers tous; restez dans les bornes de la modération chrétienne; ÉVITEZ SOIGNEUSEMENT LES INJURES ET LES INVECTIVES A L'ÉGARD DE CEUX QUI ONT UNE OPINION DIFFÉRENTE DE LA VOTRE. De cette sorte, vous rencontrerez les vues et les intentions du Saint-Père dans son admirable Lettre Encyclique.

SA GRANDEUR Mgr CAMERON.

Je suis convaincu que Riel a eu le sort qu'il méritait. Toute tentative de faire du capitaine politique avec cette question, dans la Nouvelle-Écosse tombera à plat et fera beaucoup plus de tort qu'à bien aux libéraux. Je ne puis comprendre que les Canadiens français éprouvent de si vives sympathies pour un homme qui est si loin d'être le grand martyr qu'on a dit. Riel n'est pas mort sur l'échafaud parce qu'il était français catholique, mais parce qu'il avait violé les lois du pays. Si un protestant a

été accusé de la même offense et a échappé au châtement qu'il méritait, ce n'est pas une raison pour qu'un catholique y échappe. Une faute est toujours une faute ; s'il y avait une question de principe au fond de cette affaire, ce serait bien différent.

SA GRANDEUR Mgr GRANDIN.

Voici, d'après le Révérend M. Dowd, quelle est l'opinion de Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, sur le compte de Riel :

“ Dans une entrevue qu'il a eue avec Mgr Grandin, il a entendu le récit “ des atrocités commises dans le Nord-Ouest par les Sauvages infidèles “ et les crédules Métis inspirés par UN HOMME SANS SCRUPULES. “ On lui a dit comment de pauvres missionnaires avaient été MASSA- “ CRÉS presque sous les yeux du saint évêque ; comment les malheureux “ Métis avaient été non-seulement POUSSÉS A LA RÉVOLTE contre “ le gouvernement du pays par UN CHIEF MAL INTENTIONNÉ, mais “ aussi à RUINER LEUR FOI ET SE SÉPARER DE SON CLERGÉ SI “ DÉVOUÉ, POUR SUIVRE RIEL QUI REJETAIT LE PAPE ET L'É- “ GLISE, TOUTE AUTORITÉ RELIGIEUSE OU CIVILE.

“ Mgr Grandin lui a aussi dit que comme RÉSULTAT DE TOUT “ CELA, les Métis, aujourd'hui, MEURENT DE FAIM, et que lui “ recueille des aumônes dans tout le pays pour soulager ces infortunés.”

Ces paroles ont été prononcées du haut de la chaire de Saint Patrick, par le Révd M. Dowd.

SA GRANDEUR Mgr RACINE.

Sa Grandeur Mgr Racine, évêque de Chicoutimi, a adressé la lettre suivante à M. Chmon, éditeur de *l'Echo des Laurentides* :

CHICOUTIMI, 11 janvier 1886.

A. S. Chmon, Eccl., Malbaie.

MONSIEUR, — Votre qualité d'éditeur du journal *l'Echo des Laurentides*, m'engage à vous offrir une copie de la dernière Encyclique de Sa Sainteté Léon XIII sur la constitution chrétienne des États.

La lecture de ce document important vous sera d'autant plus agréable qu'elle vous donnera lieu de constater que votre journal ne s'est pas départi de la loi *imprescriptible* que le Souverain Pontife trace aux *écrivains et surtout aux journalistes*.

Mieux inspiré que plusieurs de ses confrères aimés, votre journal s'est toujours tenu renfermé dans la sphère de son action, évitant de sonmettre au tribunal de l'opinion publique des questions qui ne sont ni de son ressort, ni de sa compétence. *Sachant que ce sont les évêques, et non les journalistes*, qui ont été placés par l'Esprit Saint pour régir l'Eglise de Dieu, il ne s'est pas non plus arrogé le droit, qui n'appartient qu'au Chef Suprême de l'Eglise, de leur demander compte de leur administration.

Il a su également conserver le calme et la modération convenables dans les jours d'effervescence et d'excitation que nous venons de traverser.

Je profiterai de l'occasion présente pour vous exprimer le regret que j'ai éprouvé en voyant la déférence et la charité chrétiennes cruellement blessées dans certaines correspondances.

Le passé de votre journal me donne donc l'espoir qu'il persévéra dans la bonne voie et me fait désirer voir tous ses confrères en faire autant.

Votre serviteur,

+ DOM.,

Evêque de Chicoutimi.

SA GRANDEUR MGR DUHAMEL.

Tous doivent admettre les points suivants :

La foi catholique est incompatible avec les germes du rationalisme et du naturalisme, qui vont à détruire toute institution chrétienne, et à mettre l'autorité de l'homme à la place de celle de Dieu ; il n'est pas plus permis de rejeter l'autorité de l'Église dans la vie publique que dans la vie privée.

SUR LES QUESTIONS POLITIQUES, LA FORME DU GOUVERNEMENT, LES SYSTÈMES D'ADMINISTRATION, LES DIVERGENCES HONNÊTES SONT PERMISES ET NE DOIVENT PAS ÊTRE IMPUTÉES A PERSONNE COMME UN CRIME, OU MÊME COMME UNE APOSTASIE : *avis aux journalistes et aux écrivains.*

Dans la lutte présente tous doivent tendre unanimement au but commun de sauver la religion et la société, oubliant à cet effet les dissensions, même les injustices du passé, suppliant Dieu de tout transformer et de tout diriger à la gloire et au salut du genre humain.

Lettre du Révd P. Touze

Il condamne énergiquement le mouvement Riel comme étant
le fait de "politiciens éhontés"

Riel était coupable et a été justement condamné

Si les Canadiens savaient, ils n'auraient pas de sympathies
pour cet homme

L'agitation Riel est de nature à causer les plus grands maux
parmi les Métis

La lettre suivante du Révd P. Touze, l'un des missionnaires persécutés par Riel, a été livrée récemment à la publicité. Elle est adressée à un citoyen qui voulait connaître son opinion sur la situation.

STONAVIT, Lac des Canards, 22 nov. 1886.

Cher monsieur,

Vous m'avez demandé de vous exprimer mon opinion touchant cette trop fameuse agitation que la question Riel soulève dans certaines parties du Canada.

Je n'ai ni le talent ni l'habitude d'écrire, mais je le ferai néanmoins, espérant que par ma franchise et ma simplicité je mériterai votre attention. Et d'abord laissez-moi vous dire que, même avec beaucoup de charité, de bienveillance et de sympathie, il me semble bien difficile, je ne dirai point d'expliquer, mais d'excuser cette agitation, cette excitation, disons le mot, cette folle qui s'est créée et qui se continue depuis dans le Canada à propos de la mort et de l'exécution de Riel. La chose paraît d'autant plus inexplicable qu'elle est l'effet d'une contradiction des plus apparentes.

Ces mêmes libéraux disaient durant le procès et jusqu'à la veille de l'exécution de Riel : vous verrez que le gouvernement n'aura pas le courage de remplir son devoir et que Riel, qui a mérité surabondamment la peine de mort, ne subira jamais ce châtement.

Mais contre leur attente le gouvernement, après avoir épalsé toutes les longanimités de la miséricorde et avoir donné au pauvre Riel toutes les

facilités et les chances de plaider sa cause en lui ouvrant accès auprès d'autres cours de justice, a permis, comme il le devait, que la sentence portée contre lui, par la cour de Régina, et que les autres cours de justice supérieures avaient ratifiée et confirmée, fut exécutée. Alors ces mêmes libéraux voulant quand même embarrasser, gêner le gouvernement et le renverser surtout s'ils étaient capables, ont changé de refrain et crient depuis, aussi haut et aussi fort, que le gouvernement a laissé exécuter Riel parce qu'il était Métis-Français-Catholique. Riel était-il, oui et non, tout cela durant les procédures de son procès et avant l'exécution de sa sentence? Il l'était évidemment. Et vous aussi, messieurs les libéraux, vous étiez autant alors qu'aujourd'hui les ennemis non seulement du gouvernement de sir John, mais aussi, et c'est là à mon sens le comble de l'absurde, vous aviez en égale haine sir John, Riel, et tous ceux dont vous vous faites aujourd'hui les protecteurs et les défenseurs.

Je ne pense pas qu'en aucun temps, ni chez aucun peuple, il n'y ait jamais en un mouvement politique analogue à celui qui se produit depuis quelque temps dans le Canada. Que pour une juste sentence légalement portée, et que le pouvoir Exécutif devait et a comme de raison fait exécuter, un peuple à la voix et à l'instigation de quelques politiciens éhontés, sans prendre le temps de réfléchir fasse chorus avec eux pour blâmer ce qu'il ne devrait qu'approuver, voilà qui est difficile à expliquer. D'autres l'ont dit avant moi, je le redirai avec eux et sans non moins de raison : VOUS TOUS BONS CANADIENS, HONNÊTES GENS, LOYAUX CITOYENS, VOUS SURTOUT BONS CHRÉTIENS, SI VOUS EUSSEZ ÉTÉ ICI AYANT ALORS TOUT VU ET TOUT ENTENDU, VOUS VOUS GARDERIEZ BIEN DE VOUS ENIR A CES GENS QUI VOUS FAUSSENT TOUTE CETTE AFFAIRE POUR LA SEULE CHANCE DE RÉUSSITE POUR LEUR PARTI ET LEURS AFFAIRES PERSONNELLES.

Si réellement ces gens-là aimaient les métis, s'ils avaient à cœur l'intérêt du parti français et catholique, il me paraît évident qu'ils tiendraient une conduite tout autre. J'aime à croire de Riel, dont la fin parut bonne, que sa mort a été précieuse devant Dieu, qu'elle le soit donc devant nous tous. Si Dieu dans sa miséricorde l'ayant trouvé assez pur l'a déjà introduit dans la maison de sa gloire, pourquoi alors, si nous l'aimons, travailler à troubler sa joie et sa gloire?

Que si au contraire son âme n'étant point encore assez purifiée gémissait dans les lieux de souffrances et d'expiation, faisons silence autour de lui et recueillons-nous pour l'aider et le soulager par de bonnes prières. Et ses compatriotes, ses parents, ses amis, ses frères, sa nation entière les métis, croyez-vous que vous ne leur seriez pas d'un plus grand service et d'un exemple plus beau si vous leur laissiez oublier et voulez oublier vous mêmes un fait qui mérite de l'être?

Les tristes événements accomplis ici dans le printemps de 1885 ont eu assez de fâcheux résultats : les conséquences immédiates, les suites nécessaires de cette rébellion ont été assez dures et pénibles sans qu'on cherche encore à en augmenter le nombre. C'est bien déjà trop du mal qui s'est fait alors sans prendre occasion d'en faire davantage. SANS RIEN EXAGÉRER JE PUIS DIRE QUE CETTE AGITATION, CONTINUÉE AU CANA-

DA, PRODUIT ICI DE BIEN MAUVAIS EFFETS. LES BLESSURES ÉTAIENT
ASSEZ VIVES, POURQUOI DONC LES LACÉRER D'AVANTAGE.

Le plus grand nombre de mes gens qui avaient pris part à cette triste
et déplorable rébellion l'avaient fait par surprise et malgré eux. Comment
voulez-vous à présent les faire revenir de leur erreur? La chose était
d'abord possible et facile, mais déjà la tâche est devenue bien ardue et
difficile et, pour peu que cela continue, je crains fort qu'elle ne devienne
impossible.

DE GRACE, BONS CANADIENS, PUISQUE VOUS DITES AIMER RÉELLEMENT
LES MÉTIS, NE TRAVAILLEZ DONC PLUS CONTRE LEURS INTÉRÊTS LES PLUS
PRÉCIEUX, aidez-nous au contraire par votre calme, votre tranquillité,
votre soumission parfaite aux autorités et au gouvernement établi, à
refaire ce qui a été défait et détruit; LAISSEZ A NOS GENS LA PAIX ET LA
TRANQUILLITÉ D'ESPRIT DONT ILS ONT BESOIN POUR SE RELEVER ET RETI-
RER DES RUINES OU LES A PLONGÉS LA RÉBELLION NÉFASTE DONT LE
PAUVRE RIEL A LEVÉ L'ÉTENDARD.

Avec mes plus respectueuses salutations, je me dis, cher monsieur,
votre serviteur,

LE TOUTE, PÈRE, O. M. I.

P. S. — Nous avons fait plus haut plusieurs assertions que nous
voulons maintenant appuyer par des documents officiels.

Nous avons prétendu que Riel avait voulu vendre la cause
métisse pour une somme d'argent. Cela a été prouvé au procès de
Riel par le Père André, missionnaire. Voici sa réponse aux ques-
tions des avocats sur ce sujet :

Question. — Voulez-vous déclarer ce que l'accusé voulait avoir du gou-
vernement fédéral?

Le Père André. — J'ai eu deux entrevues avec l'accusé à ce sujet.

Question. — L'accusé réclamait une certaine indemnité du gouverne-
ment fédéral?

Le Père André. — Lorsque l'accusé fit sa réclamation, j'étais là avec une
autre personne et il voulait avoir \$100,000 du gouvernement. Nous fûmes
d'avis que cette demande était exorbitante et l'accusé répondit : " Atten-
dez un peu; je prendrai tout de suite \$35,000 comptant."

Question. — Et à cette condition l'accusé devait quitter le pays, si le
gouvernement lui donnait \$35,000?

Le Père André. — Oui, c'est la condition que Riel mit.

Question. — Quand ceci se passait-il?

Le Père André. — Le 23 décembre 1884.

Question. — Il y eut une autre entrevue entre vous et l'accusé, n'est-ce
pas?

Le Père André. — Nous eûmes une vingtaine d'entrevues.

Question. — N'était-il pas toujours à vous demander de vous servir de
votre influence auprès du gouvernement pour lui obtenir cette indem-
nité?

Le Père André. — Il m'a parlé de cette affaire pour la première fois le 12

tion, l'incendie, le pillage, tout s'est déchainé contre nous ; on se serait cru à la fin du monde. Déjà nous avions notre Antéchrist dans la personne de ce fameux Riel, contre lequel il nous a fallu lutter, au péril de notre vie, pour détruire sa funeste influence sur nos pauvres gens.

Mon Dieu ! quel homme, quelle hypocrisie, quelle impiété tout à la fois !

C'est pour cela qu'il a ruiné nos familles chrétiennes, par le pillage et l'incendie ; c'est par une conséquence horrible de ses plans diaboliques qu'a coulé le sang des blancs et celui des chers et zélés confrères, massacrés par les Sauvages, sur ses ordres.

Ces témoignages, si forts et si accablants, suffisent à édifier tout homme de bon sens sur le caractère et la conduite de celui qui a entraîné ses frères, les Métis, dans les plus grands malheurs.

Terminons en citant sur Riel le témoignage de Mgr l'Archevêque Taché, qui l'a protégé mainte et mainte fois et que Riel s'est montré disposé à sacrifier au procès de Régina pour se sauver lui-même.

Une ambition effrénée qui a vicié son intelligence et l'a poussé jusqu'au délire, une soif désordonnée de pouvoir, un orgueil insensé qui l'a conduit à l'apostasie, ont été les mobiles de ses actes.

Voilà ce qu'en a dit le plus grand prélat du Nord-Ouest.

